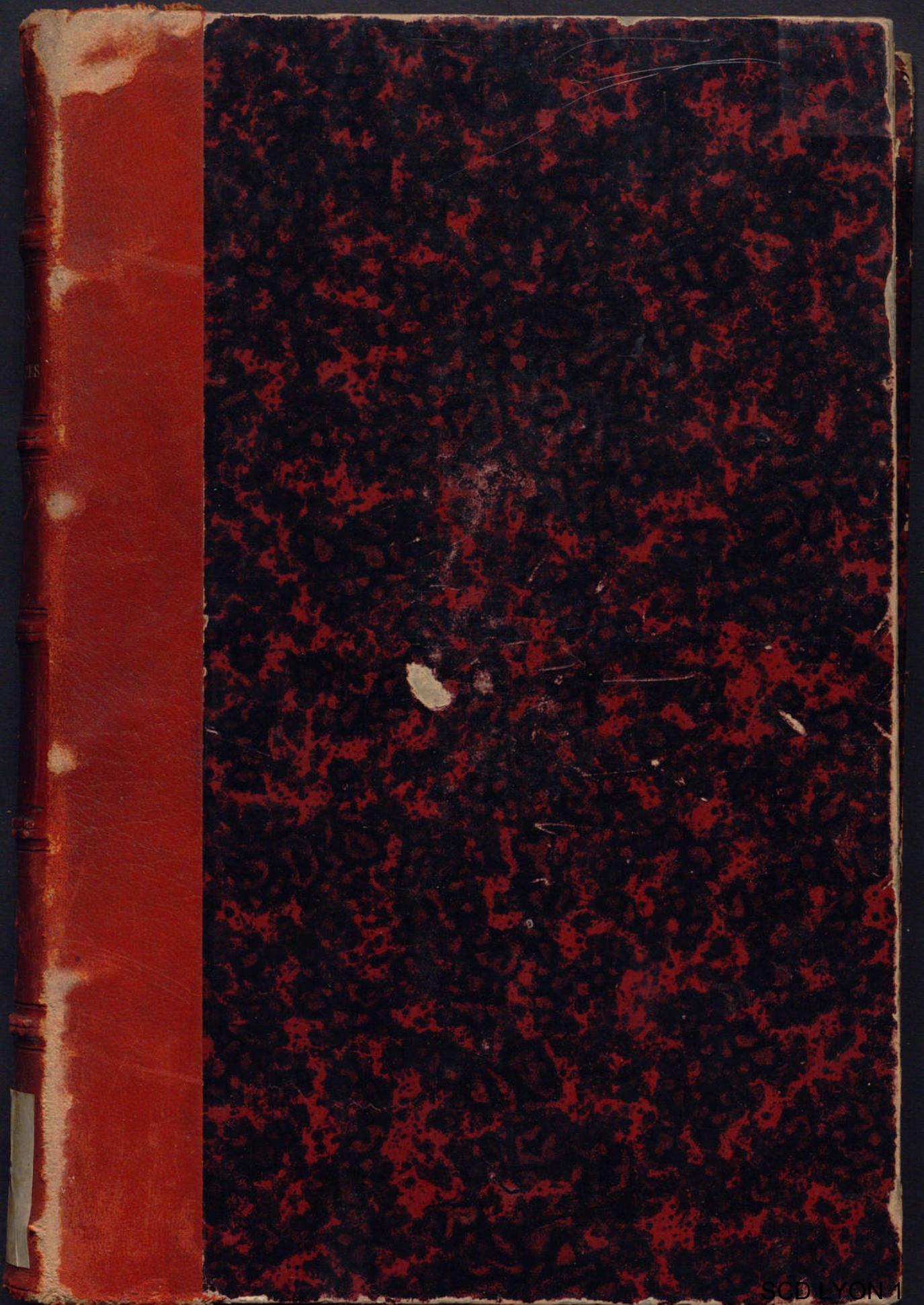


MÉLANGES
SCIENTIFIQUES

3

10536



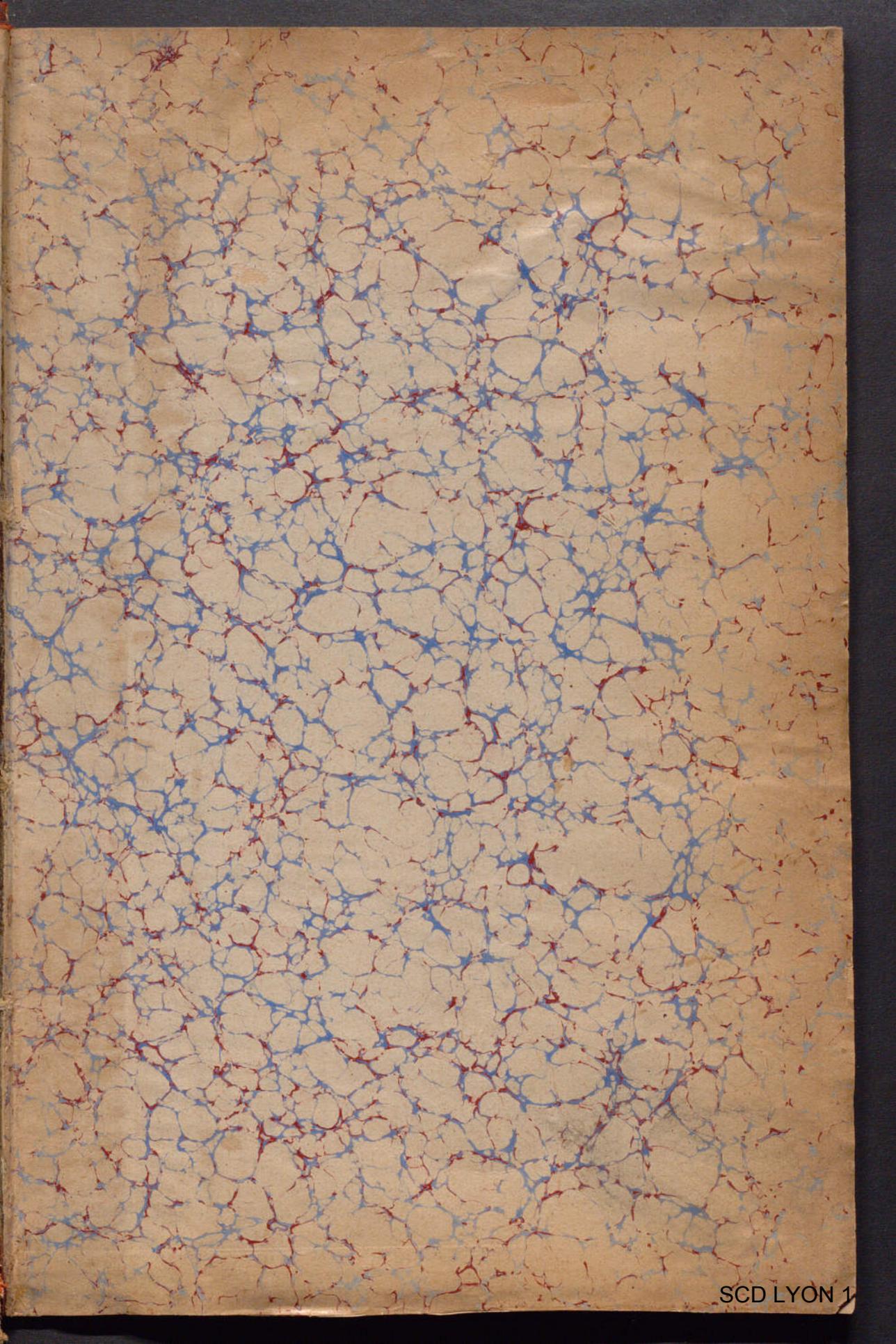
SCD LYON 1

BU DE LYON 1 - SCIENCES



D

20223353



... sans doute ce problème ne sera pas à jamais insoluble.
 ... cependant on conçoit sans que c'est dans l'état de déve-
 ... loppement des masses intellectuelles plus puissantes qu'on est
 ... à se résoudre à par et avec des nouvelles de
 ... gloire, comme le disait l'homme de bien.
 ... Les mœurs elles-mêmes ne sont encore peut-être pas
 ... par toutes les questions importantes, sous le rapport de l'arrivé
 ... de moral, si ce n'est au temps, les points d'intersection et cal-
 ... culés ne sont pas toujours avec exactitude par les faits qu'on
 ... peut le supporter d'après l'inspection de quelques points; le
 ... terrain scientifique offert par les faits transcrits par
 ... lesquelles on se peut au travers des faits historiques pour
 ... arriver jusqu'à ces faits supérieurs, et dans tous les cas il
 ... est vrai de dire que l'on trouve du dit objet et de l'ordre un
 ... certain jusque dans les faits des évènements, mais pour
 ... bien établir toutes les circonstances, il faut une attention
 ... continue sur les progrès de l'histoire, et les directions de la
 ... l'ordre sont appelés à rendre un compte exact de la pro-
 ... gressivité des formations intellectuelles, en s'attachant à faire
 ... de plus les diverses relations de l'histoire avec les autres
 ... circonstances, quelle que soit leur nature.

NOUVELLES REMARQUES

SUR LA

NOMENCLATURE BOTANIQUE

PAR LE

D' SAINT-LAGER

Extrait des Annales de la Société botanique de Lyon.

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE HAUTEFEUILLE, 19

—
1881

NOUVELLES REMARQUES

SUR LA

NOMENCLATURE BOTANIQUE

PAR LE

D^r SAINT-LAGER

Du genre grammatical des mots « *Lotos* et *Melilotos* ».

Dans le chapitre intitulé : *Réforme des épithètes spécifiques qui ne s'accordent pas avec le nom générique*, j'ai signalé un grand nombre d'erreurs relatives au genre grammatical des noms de plantes (1). Actuellement je crois devoir revenir sur ce sujet, à l'occasion des noms de deux genres de Papilionacées souvent cités dans les ouvrages qui traitent de la Flore des diverses contrées de l'Europe. Je veux parler des mots *Lotos* et *Melilotos*, inutilement latinisés en *Lotus* et en *Melilotus*.

Tout d'abord je signalerai une contradiction flagrante dans le langage botanique. Ainsi, d'une part, Linné et tous les floristes à sa suite n'hésitent pas à considérer le mot *Lotus* comme un substantif masculin et disent : *L. angustissimus, corniculatus, creticus, hispidus, hirsutus, parviflorus, rectus, uliginosus*, etc. ; d'autre part, les mêmes botanistes adjoignent una-

(1) *Réforme de la Nomenclature botanique*. Paris, J. B. Baillièrè. — Ann. Soc. bot. Lyon, VII, 1878-79.

nimement au substantif *Melilotus* des épithètes féminines : *M. alba, infesta, italica, macrorrhiza, neapolitana, parviflora, sulcata*, etc. Cependant il est clair que *Melilotus* ne diffère de *Lotus* que par la préposition du qualificatif *meli* (doux comme le miel), lequel, comme les adjectifs ou noms attributifs, ne peut faire varier le genre grammatical du substantif principal. De sorte que si *Lotus* est du genre masculin, *Melilotus* l'est aussi, ou *vice versa*.

Il est certain que dans les écrits d'Homère, d'Hérodote, de Théophraste, de Polybe, de Strabon, de Plutarque, de Dioscoride, d'Athénée et des autres auteurs grecs qui ont parlé du *Lôtos* et du *Melilôtos*, ces mots se trouvent constamment accompagnés d'articles et d'adjectifs masculins (1). Aussi les auteurs de lexiques grecs leur ont-ils tous attribué le genre masculin.

Outre la forme masculine *Melilôtos*, il existait aussi une forme neutre *Melilôton*, moins usitée, qu'on trouve dans les ouvrages de Plutarque, de Galien et d'Eutecnius, commentateur de Nicander (2). Pline, qui avait d'excellents motifs pour ne rien dire de nouveau en matière de botanique, répète ce qu'il a lu dans les écrits des naturalistes grecs, et emploie tantôt la forme neutre *Meliloton*, tantôt la forme masculine *Melilotos*; mais dans les deux cas, et en vertu de l'habitude qu'il avait de sous-entendre le mot *herba* (plante), il se sert d'adjectifs féminins pour qualifier le Mélilot, comme on le voit dans les trois passages suivants :

Meliloton quod Sertulam Campanam vocamus. Est enim in Campania Italiae laudatissima, Græcis in Sunio : mox Chalcidica et Cretica, ubicumque vero asperis et silvestribus nata ;

(1) Homère, *Odyss.* IV, 602. — *Iliade* II, 776; XIV, 348. — Hymne à Mercure, 107.

Hippocrate, de morb. mulier., 196; de ulcer., 13.

Hérodote, *Histor.* II, 92; IV, 177.

Théophraste, *Hist. plant.* VII, 14. — De causis plant. VI, 22, 23.

Polybe, *fragm.* XII.

Strabon, *Géogr.* III, IV, 3; XVII, III, 11, 17.

Dioscoride, *Mater. med.* III, 48.

Athénée, *Deipnos.* III, 1; XIV, 18; XV, 6, 10.

Plutarque, de Stoic. repugn., 1033

(2) Plutarque, *Isis et Osiris*, 266, 38.

Galien, *Simpl. med. fac.* VII, 12.

Eutecnius, *Nicandr. Theriac. metaphrasis*, 897.

coronas ex hac antiquitus factitatas, indicio est nomen Sertulæ quod occupavit (1). — Lib. XXI, cap. 29.

Melilotos ubique nascitur : *laudatissima* tamen in Attica ; ubicumque vero recens nec candicans et croco quam *simillima* ; quanquam in Italia odoratior *candida*. — Lib. XXI, cap. 37.

Melilotos oculis medetur ; stomachi dolores in vino *decocta*, vel *cruda tritaque*. — Lib. XXI, cap. 87.

De ces trois citations, il ressort évidemment, d'abord que les anciens connaissaient le Mélilot jaune et le blanc ; ensuite, et c'est là ce qui nous intéresse le plus, que Pline n'aurait pas pu dire : *Meliloton quod vocamus Sertulam Campanam..... laudatissima,.... Chalcidica,.... Cretica,.... nata,....* s'il n'avait sous-entendu le substantif *herba*, que, du reste, il joint fréquemment aux noms de plantes. Par conséquent on ne sait pas si c'est en vertu du même sous-entendu qu'il a écrit : *Melilotos laudatissima,.... simillima,.... candida,.... decocta,.... cruda,.... trita*.

Cette habitude de féminiser les noms de plantes, à cause du mot *herba* sous-entendu, n'est pas particulière à Pline. J'ai déjà rappelé ailleurs qu'on en trouve des exemples dans le *Traité d'agriculture* de Columelle et dans les écrits de quelques autres auteurs latins (2).

(1) Le nom de *Sertula Campana*, qui a été mentionné par plusieurs auteurs écrivains latins, entre autres par Scribonius Largus (Compos. medic., 258) et par Marcellus (de medicam. I), fait allusion à l'emploi du Mélilot dans la confection des couronnes. Athénée a donné l'énumération des principales plantes qui servaient à faire des couronnes ; c'étaient le Lys, la Rose, le Narcisse, le Cosmosandalos, la Violette, la Menthe, l'Anémone, le Serpolet, le Crocus, la Jacinthe, l'Immortelle, l'Eranthe, l'Hemerocallis, l'Anthriscos, le Mélilot et le Cytise. — Deipnosoph. XV, 10.

Athénée rappelle que Théophraste avait signalé l'emploi, dans les couronnes, de la Violette, du Lychnis coronaire, de l'Iphion (*L. spica*?) du Phlox, de l'Hemerocalles, du Leucoion, du Phloginon sauvage (*Lilium chalcedonicum*), du Narcisse, du Lys, de l'Anémone de montagne et de celle des prés, du Bolbocodion, de l'Eranthe, du Melanion, de l'Immortelle, du Xiphion, de la Jacinthe, de la Rose, du Lychnis fleur de Jupiter, du Lys blanc, de l'Amaracos (*Origanon majoranoides*) et enfin du Pothos (*Lychnis chalcedonica*). — Deipnosoph. XV, 8.

Athénée ajoute que dans son pays, à Naucrète, les couronnes dans lesquelles domine le Mélilot, sont appelées Mélilotines.

Plutarque, dans l'ouvrage intitulé Isis et Orisis (XIV) parle aussi des couronnes de Mélilot.

(2) *Trifolium quod invenitur confragrosis locis, odoris gravis neque absimilis bitumini, et idcirco eam Asphaltion appellant. Hujus herbae succus vino mixtus infunditur faucibus.* — De re rustica. lib. VI, cap. 18. J'appelle l'attention du lecteur sur l'association, dans la première phrase, du pronom neutre *quod* et du féminin *eam* : ce dernier est évidemment sous la dépendance du substantif *herbae* qui cependant ne se trouve que dans la phrase suivante.

Il est d'ailleurs bien connu que la plus grande partie des noms d'arbres sont féminins en latin, à cause du mot *arbor*, lequel est lui-même féminin. S'il n'en était pas ainsi, les substantifs *Cerasus*, *Malus*, *Prunus*, *Rhamnus*, *Sambucus* et une multitude d'autres, auraient été certainement considérés comme des mots masculins, en raison de leur désinence en *us*.

Le substantif *Lotos* n'a pas échappé à la loi que je viens de rappeler. En effet, les auteurs latins donnent unanimement des épithètes féminines à ce nom, toutes les fois qu'ils parlent de l'arbre des lotophages (1).

- Inter quas *impia* lotos
Impia, quæ socios Ithaci moerentes abegit
Hospita dum nimia lenuit dulcedine captos.
VIRGILE; Culex, 123.
Jam *Phrygiae* loti gemmantia lumina promunt.
COLUMELLE; de cultu horticorum, 258.
Sic *nova* Dulichio lotos *gustata* palato
OVIDE; Eleg. IV, 1, 31.
Sed me sonus aeris acuti
Terret, et horrendo lotos *adunca* sono (2).
OVIDE; Eleg. IV, 1, 31.
Annicolæque simul salices et *aquatica* lotos.
OVIDE; Metam. X, 96.
In spem aquarum crescebat *aquatica* lotos (3).
OVIDE; Metam. IX, 341
Et Circae fraudes, lotosque herbasque tenaces.
PROPERCE, III, XII, 27.
Ut strepit assidue ad *Phrygiam* nilotica loton
Memphis.
SILIUS ITAL. PUNIC. XI, 430.

Il est tout naturel que Pline ait aussi féminisé le mot *Lotos*,

(1) Dans la note relative aux nombreux *Lotos* des anciens (Réf. Nom. bot. 87), j'ai commis un *lapsus calami* qu'il importe de rectifier. Au lieu de *Rhamnus Zizyphus* L. (nom du Jujubier), il faut lire *Rhamnus Lotus* L. ou *Zizyphus Lotus* Lam. Tel est en effet le véritable nom de l'arbre célèbre dont le fruit était si délicieux que quiconque en avait mangé oubliait ses parents, ses amis, sa patrie, et ne voulait plus quitter le charmant pays des lotophages (Odyssée IX, 82-104).

(2) Ovide fait ici allusion aux flûtes rustiques qu'on faisait en bois de *Lotos*. Dans le vers de Silius Italicus cité plus loin, le mot *lotos* est aussi pris dans le sens de flûte.

(3) En voyant, dans ce vers et dans le précédent, l'épithète *aquatica*, on pourrait croire au premier abord qu'il s'agit d'une des herbes aquatiques auxquelles les anciens ont donné le nom de *Lotos*, soit le *Nelumbium speciosum*, le *Nymphaea Lotus* et *caerulea*, soit même l'*Aron Colocasion*, quelquefois nommé aussi *Lotos*. Mais, en lisant le passage dans lequel se

puisqu'il y a adjoint explicitement le substantif *arbor*, comme on le voit dans le passage suivant :

Eadem Africa insignem arborem loton gignit *quam* vocant Celtin et *ipsam* Italiae familiarem, sed terra *mutatam*. — Lib. XIII, cap. 32.

Ce passage est gros de complications et a singulièrement embrouillé la question déjà si obscure du *Lotos* des anciens. Nous savons, en effet, par le témoignage de plusieurs voyageurs qui ont visité la partie de l'Afrique habitée jadis par les lotophages dont ont parlé Homère et Hérodote, et surtout par celui de Desfontaines, si compétent en matière de botanique, que les indigènes de la contrée située au voisinage de la petite Syrte, entre Tunis et Tripoli, se nourrissent encore aujourd'hui du fruit de l'arbre appelé *Rhamnus Lotus* par Linné et *Zizyphus Lotus* par Lamarck. On vient de voir que Pline, qui probablement, comme la plupart de ses compatriotes, ne connaissait l'arbre des lotophages que par la légende homérique et par le récit d'Hérodote, prétend que le *Lotos* est appelé en Afrique *Celtis*. Il ajoute que ce même arbre est très-commun en Italie, mais qu'il s'y montre sous une autre forme, à cause de la différence de climat (1) ; Pline aurait dû dire qu'il existe deux genres d'arbres *Lotos* : l'africain et l'italien.

On va voir que l'opinion de Pline relativement à l'identité spécifique du *Lotos* et du *Celtis*, était généralement accréditée en Italie.

Dans le passage du livre X des *Métamorphoses*, dont j'ai cité plus haut un vers (96), le *Lotos* est mentionné par Ovide au

trouve le vers cité des *Métamorphoses* (IX, 341), on s'aperçoit immédiatement qu'Ovide avait bien l'intention de parler de l'arbre des lotophages, car il ajoute : « la nymphe *Lotos*, fuyant l'amour infâme de Priape, avait été changée en cet arbre qui conserve son nom ». Et plus loin : « Je leur montre le *Lotos*; ils couvrent de baisers ce bois tiède encore, et prosternés au pied de cet arbre chéri, ils le serrent dans leurs bras. »

Il est plus que probable que, dans l'autre vers des *Métamorphoses* (X, 96), Ovide a aussi voulu parler d'un arbre *Lotos*, car il fait une longue énumération de vingt-cinq arbres ou arbustes, au milieu de laquelle se trouvent précisément cités les Saules et le *Lotos*. C'est donc par erreur ou par distraction que le poète a employé l'épithète *aquatica*. Voyez, sur ce sujet, les judicieuses remarques de Fée dans sa Flore de Virgile.

(1) Je traduis *terra* par le mot climat, lequel, bien mieux que celui de terrain, me paraît exprimer la pensée de l'auteur. J'ajoute que le *Celtis australis* est en effet assez répandu actuellement en Italie comme il l'était du temps de Pline.

milieu de l'énumération de vingt-cinq arbres ou arbustes, tous communs en Italie ; d'où il suit que si le *Lotos* avait été dans la pensée du poète un arbre complètement étranger, il ne lui aurait pas donné place dans ce dénombrement. Il est donc probable qu'Ovide a voulu, dans ce passage, parler du *Celtis australis*.

Dans la partie des Géorgiques consacrée aux soins qu'il convient de donner à la Vigne et aux arbres utiles, Virgile parle du *Lotos* comme d'une espèce commune en Italie, et il y a lieu de croire qu'il a voulu désigner aussi, sous ce nom, le *Celtis australis*, dont le bois est fort estimé pour diverses sortes d'usages.

Præterea genus haud unum, nec fortibus ulmis
Nec salici lotoque, nec Idæis cyparissis.

GEORG. II, 83.

Certes, Virgile avait bien raison de dire qu'il y a plusieurs espèces de *Lotos* (1), car lui-même a parlé tantôt de l'arbre des lotophages africains, tantôt du *Celtis australis*, et même, comme on va le voir, du Mélilot odorant que les bestiaux recherchent avec avidité. Nous savons que déjà, dans l'Iliade et dans l'Odyssée, Homère avait parlé d'un *Lôtos* herbacé qui croît dans les pâturages où paissent les chevaux (2). C'est sans doute aussi du Mélilot qu'il est question dans le passage suivant :

At cui lactis amor, cytisum lotosque frequentes
Ipse manu salsasque ferat praesepebus herbas.

VIRG., GEORG. III, 394.

« Si vous voulez que vos bestiaux aient beaucoup de lait, garnissez abondamment leurs étables de Cytise, de Lôtos et d'herbes salées. »

(1) Longtemps avant Virgile, Théophraste avait fait la même remarque : « Il en est de même du *Lôtos* lequel comprend plusieurs espèces différentes les unes des autres par les feuilles, les tiges, les fleurs et les fruits. » Hist. plant. lib. VII, cap. 14.

(2) Près de leurs chars, les chevaux paissaient, broutant le *Lôtos*. — Odyss. II, 776.

La terre divine leur a fourni des herbes récemment fleuries, le *Lôtos* encore humide de rosée. — Iliade XIV, 348.

On sait que plusieurs critiques ont prétendu que Pline était complètement ignorant en matière de littérature grecque. Je crois devoir rappeler ici qu'il savait très-bien qu'Homère avait fait mention d'un *Lotos* herbacé, ce qui, ajoutait-il, suffit amplement à réfuter l'opinion de ceux qui soutiennent que les *Lotos* sont tous des arbres. — Lib. XXII, cap. 27.

C'est encore du Mélilot qu'il s'agit dans le vers suivant d'Ovide :

Pars thyma, pars casiam, pars meliloton amat.

FAST. IV, 440.

Il est temps de conclure ; car je dois résister à la tentation de recommencer l'histoire botanique du *Lotos* des anciens, histoire déjà faite, et bien faite, par Desfontaines et par Fée.

Donc, pour me borner à la question grammaticale, je pose en fait certain que chez les Grecs, les mots *Lôtos* et *Melilôtos* étaient du genre masculin, quelle que fût l'espèce d'arbre et de plante aquatique ou fourragère, à laquelle ce nom était attribué.

Au contraire, pour les écrivains latins, lesquels ont eu une notion fort confuse des diverses espèces de *Lotos* et qui ont eu surtout en vue l'arbre *Lotos*, ce nom a toujours été accompagné de pronoms et d'adjectifs féminins, à cause du substantif *arbor* sous-entendu. Les passages des auteurs latins dans lesquels il est question du *Lotos*, plante fourragère, ne fournissent aucune indication en ce qui concerne le genre grammatical du mot pris dans cette acception. On ne peut tirer aucune induction des phrases de Pline relatives au *Melilotos*, puisque cet écrivain à l'habitude de sous-entendre le mot *herba*. Toutefois il n'est pas probable que les auteurs latins aient établi des distinctions grammaticales suivant le sens du mot *Lotos* : l'arbre a couvert les herbes de son ombre.

Cependant, comme il n'est pas possible de laisser subsister dans nos Flores la discordance qui existe entre *Lotus hirsutus* et *Melilotus alba*, il est nécessaire de prendre un parti univoque. Les botanistes qui s'obstineront à préférer les désinences latines en *us* aux terminaisons harmonieuses de la langue grecque, ne devront pas hésiter à considérer *Lotus* et *Melilotus* comme des substantifs féminins, puisque les anciens auteurs latins les ont regardés comme tels.

Que si, au contraire, on se décide à adopter la proposition que j'ai faite de conserver à chacun des noms d'origine hellénique la forme et le genre grammatical qu'il avait dans la langue grecque, on dira *Lotos hirsutus*, *Melilotos albus*, et ainsi des autres.

De la désinence des noms de genre.

La question particulière que je viens de traiter me fournit une transition toute naturelle pour passer à celle de la désinence des noms génériques considérés dans leur ensemble. En effet il me paraîtrait inconcevable que les botanistes modernes fussent plus récalcitrants aux hellénismes et plus latinisants que les anciens auteurs latins eux-mêmes. Par les citations précédentes, on a vu que Virgile, Ovide, Columelle, Pline, Silius Italicus, ont écrit *lotos* et *melilotos*. Ovide et Silius ont même employé les accusatifs grecs *loton* et *meliloton*. Au surplus, si l'on parcourt la partie botanique de l'Histoire naturelle de Pline, on est frappé du nombre considérable de noms grecs conservés dans cet ouvrage. Ce fait ne paraîtra pas surprenant, si l'on considère que le vocabulaire scientifique des Romains était d'une extrême pauvreté. Sans doute on y trouve des noms pour désigner les plantes connues de tout le monde, les *Salix*, *Ulmus*, *Populus*, *Malus*, *Vitis*, *Papaver*, *Plantago*, *Urtica* et quelques autres qu'il est inutile d'énumérer. Mais quand il s'agissait d'espèces moins vulgaires, les écrivains latins n'hésitaient pas à emprunter les dénominations en usage chez les Grecs qui furent leurs maîtres et initiateurs, non-seulement en Botanique, mais aussi en Médecine, ainsi que dans les autres sciences (1).

Pendant le moyen âge et jusqu'aux célèbres frères Bauhin, la Botanique fut, en quelque sorte, un long commentaire des écrits de Théophraste, de Dioscoride, de Galien et de Pline.

(1) Ce n'est pas ici le lieu de parler de l'influence considérable que la littérature grecque a exercée sur les lettres latines. Lorsque Horace voulait proposer à ses contemporains des modèles à suivre, il citait les ouvrages grecs et en recommandait la lecture assidue :

Vos exemplaria graeca
Nocturna versate manu, versate diurna.

Ars poet. 269.

Les Romains ne concevaient pas qu'il pût exister d'autre art que l'art grec; bien plus tous les artistes auxquels ils s'adressaient pour construire des édifices et pour orner leurs demeures étaient des Grecs.

A partir de l'ère nouvelle inaugurée par les admirables travaux de Tournefort et de Linné, notre science a fait de rapides et étonnants progrès en anatomie, en physiologie et surtout dans l'art d'analyser et de décrire les espèces végétales. Seule, la Nomenclature est restée stationnaire depuis Linné. Que dis-je! elle a rétrogradé, car les dénominations insignifiantes, incorrectes, barbares et ridicules, déjà assez nombreuses du temps de l'illustre réformateur, se sont multipliées d'une manière extraordinaire.

En ce qui concerne les noms de genre, il résulte du tableau que j'ai présenté (Réf. Nom. bot., pages 78-83) que dans la Nomenclature actuellement en usage, sur 524 noms employés par les anciens naturalistes grecs et maintenus par les modernes, 230 ont été conservés sans altération, tandis que 294 ont été, sans aucun motif, affublés de désinences latines.

C'est ainsi que, d'une part, nous continuons à dire: *Erigeron*, *Tragopogon*, *Ampelodesmos*, *Diospyros*, *Anemone*, *Alsine*, *Styrax*, *Ægilops*, *Serapias*, *Thlaspi*, *Ammi*, etc., et d'autre part, on a altéré les terminaisons de *Cynoglosson*, *Isopyron*, *Cistos*, *Astragalos*, *Calaminthê*, *Gentianê*, *Androsaces*, *Hippomanes*, etc.; sans compter les noms fabriqués par les botanistes modernes au moyen de radicaux grecs, tantôt conservés intacts, tantôt plus ou moins modifiés.

La constatation de ces discordances capricieuses donnerait lieu de croire que Linné qui a contribué, plus qu'aucun autre, à changer les noms grecs, aura voulu un jour, en manière de passe-temps, infliger des désinences latines à la moitié des noms génériques d'origine grecque, et que, n'ayant pas plus de motif pour barbariser les uns que les autres, il les a tous mis dans un sac, puis en a tiré au hasard la moitié pour leur donner une queue latine. — *Alea jacta est*.

Cependant en examinant de plus près, on voit que si quelques-uns des changements ne peuvent se justifier en aucune manière et doivent être attribués à un pur caprice, il en est plusieurs qui paraissent être le résultat d'un parti pris de donner à la Nomenclature botanique l'apparence d'un langage latin. Cette apparence est fort grossière, car, abstraction faite des désinences, les 9/10^e des noms de genre, et 1/4 des épithètes spécifiques sont formés de noms grecs. L'artifice employé ne peut d'ailleurs faire illusion à personne et pourrait être rangé

au nombre des « précautions inutiles », attendu que le substantif *Alopecurus*, par exemple, est évidemment le nom grec *Alopecuros* (queue de renard) dans lequel l'*o* a été changé en *u*. C'est là une naïveté pareille à celle d'un individu qui, voulant se donner l'apparence d'un renard, se bornerait à orner certaine partie de son corps de l'appendice caudal de l'animal en question.

Ce qui prouve que la latinisation des désinences a été assez souvent inspirée par le désir de faire croire que la Nomenclature botanique est en langue latine, c'est que les terminaisons grecques en *on* et en *os* ont été les plus maltraitées, comme on peut le voir dans le tableau placé pages 81-83 de ma *Réforme de la Nomenclature botanique*. Au contraire, les noms terminés en *a* et en *is* ont été généralement respectés, probablement parce que ces deux désinences appartiennent aussi aux substantifs de la langue latine.

Les noms grecs à terminaison en *e* ont eu un sort fort inégal : sur quarante-quatre, vingt-sept ont été conservés, mais dix-sept, quoique aussi innocents que les autres, ont reçu la désinence en *a*, sans doute parce que la finale *e*, très-commune à l'ablatif des substantifs, ainsi que chez certains adverbes et infinitifs, est assez rare au nominatif des substantifs latins.

Le soupçon émis plus haut relativement à la préoccupation qu'ont eu les botanistes de faire croire que la Nomenclature est en langue latine, se trouve pleinement confirmé par la déclaration contenue dans l'article VI des Lois : « les noms scientifiques sont en langue latine. Quand on les tire d'une autre langue, ils prennent des désinences latines, à moins d'exceptions consacrées par l'usage. »

Assurément, sous le rapport de la clarté, il serait désirable que les noms de plantes fussent en langue latine, parce que généralement les naturalistes comprennent mieux celle-ci que la langue grecque. Il est certain en effet que les mots *Ranunculus*, *Sempervivum*, *Arenaria*, — *brevifolius*, *densiflorus*, *hortensis*, sont plus intelligibles pour la plupart des botanistes que les mots correspondants de la langue grecque *Batrachyon*, *Aeizoon*, *Psammites*, — *brachyphyllus*, *pyncnanthus*, *cepaeus*. Mais si l'on considère d'une part la pauvreté du vocabulaire latin, peu propre à l'expression des idées scientifiques, et d'autre part le nombre considérable des espèces végétales à nommer,

on ne peut s'empêcher de reconnaître que la langue grecque, qui se prête si bien à la fabrication des mots composés, est un auxiliaire qu'on ne peut refuser. Aussi de tout temps les naturalistes ont-ils fait à celle-ci de très-nombreux emprunts ; c'est pourquoi, en raison de cette nécessité inéluctable, et pour mettre la loi en harmonie avec la pratique, j'ai modifié de la manière suivante la rédaction du susdit article VI :

Les noms de plantes sont en langue latine ou en langue grecque ; on les écrit en caractères romains, en faisant subir aux mots dérivés du grec les changements de lettres adoptés dans cette sorte de transcription.

J'ai ajouté :

Les noms génériques conservent les désinences qui leur sont propres dans la langue à laquelle ils appartiennent.

Les désinences des épithètes spécifiques sont latines ou latinisées.

Ne voulant admettre aucune exception aux règles ci-dessus énoncées, je propose de restituer les désinences grecques à plusieurs noms de genre que j'ai omis de citer dans mon ouvrage :

Cephalodes	au lieu de	Cephalaria
Chironion	—	Chironia
Chloron	—	Chlora
Myrice	—	Myricaria
Oxylapathon (1)	—	Oxyria
Plagion	—	Plagius
Posidonion	—	Posidonia
Staphylis	—	Staphylea
Zoster	—	Zostera

Le principe de la conservation de la désinence des noms génériques d'origine grecque rencontrera une vive résistance ; c'est pourquoi j'ai cru utile de revenir sur ce sujet.

Puisque les botanistes ont été forcés, pour dénommer les myriades d'espèces végétales connues, de se servir tour à tour d'expressions latines et helléniques, et comme, ainsi que je l'ai dit plus haut, ils essaieraient en vain de dissimuler les em-

(1) Le nom d'*Oxylapathon* était donné par les Grecs à un *Rumex*. Conformément à l'usage des naturalistes grecs, l'adjectif *cephalôdes* (en forme de tête) doit être employé au neutre, tout comme *psammîtes* (au lieu de *Psamma*), *droseron* (au lieu de *Drosera*), de même aussi que les autres adjectifs employés comme noms de genre.

prunts faits à la langue grecque, en changeant les *os* en *us* et les *on* en *um*, à seule fin de pouvoir dire que leur Nomenclature est en langue latine, examinons quels avantages il est possible d'alléguer pour justifier la latinisation des noms génériques d'origine grecque.

Serait-ce la clarté? — Certes, *Andropogon*, *Chrysocome*, *Scorpiuros* sont au moins aussi clairs que *Andropogum*, *Chrysocoma*, *Scorpiurus*.

Serait-ce l'euphonie? — Bien que cette considération n'ait pas l'importance de la précédente, on ne saurait cependant la négliger tout à fait. J'ose dire que *Teucrion*, *Ornithogalon*, *Betonice*, *Hippophaes*, *Androsaces*, etc., sont aussi euphoniques que *Teucrium*, *Ornithogalum*, *Betonica*, *Hippophae*, *Androsace*, etc.

La désinence en *us*, la plus commune dans les mots latins, ne peut supporter la comparaison sous le rapport de l'harmonie musicale, surtout lorsqu'elle est prononcée à la manière française, avec les terminaisons en *os* de la langue d'Homère. Pour s'en rendre compte, il suffit de prononcer successivement *Diospyros*, *Philadelphos*, puis *Diospyrus*, *Philadelphus*.

Les désinences en *is* de la langue grecque, moins sonores que celles en *os*, ont quelque chose de doux et de gracieux qui plaît à l'oreille. Aussi les botanistes ont-ils été unanimes à respecter les noms de *Lychnis*, *Anthyllis*, *Myosotis*, etc.

J'ajoute que les noms latins terminés en *us*, comme *Juncus*, *Malus*, *Pirus*, *Ulmus*, *Sambucus*, etc., sont si nombreux que la restitution des terminaisons propres à *Dictamnus*, *Astragalos*, *Paliuros*, etc., rompra d'une manière heureuse la monotonie de la chanson que nous sommes obligés de réciter.

N'oublions pas que, comme l'a dit le poète, dans sa fable des *Amis trop d'accord* :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

De même, les *Delphinion*, *Hypericon*, *Chrysanthemon*, etc., apporteront quelque variété au milieu de la consonnance trop souvent répétée des *Geum*, *Illecebrum*, *Sedum*, *Sempervivum*, etc. et des épithètes spécifiques en *um* qui les accompagnent.

Je conclus que s'il y a quelque avantage à barbariser les mots grecs employés à titre d'épithètes spécifiques, il n'en existe aucun à estropier les noms génériques de même origine, et

que la restitution de la désinence propre aux noms helléniques rendra le langage botanique moins monotone et plus harmonieux.

Parmi les règles énoncées plus haut, il en est une qui, je l'espère, sera facilement acceptée, c'est celle qui veut que les désinences des épithètes spécifiques soient latines ou latinisées.

Je ne reviendrai pas sur la démonstration des avantages que présentent les terminaisons latines sous le rapport de la commodité du langage. D'ailleurs, l'application de cette règle ne présente aucune difficulté dans la plupart des cas, puisqu'il suffit de remplacer les terminaisons helléniques par les désinences latines *us*, *a*, *um*, comme on le voit dans les exemples suivants :

Astragalus glycyphyllos.	A. glycyphyllus.
Vicia monanthos.	V. monantha.
Asperula galioides.	A. galioides.
Rhus toxicodendron.	R. toxicodendra.

Lorsque le mot terminal de l'épithète spécifique est un de ces substantifs, comme *leôn*, *odous* ou *odôn*, *pous*, *onyx*, *thrix*, *ornis*, *anêr*, dans lesquels le radical du nominatif est différent de celui des autres cas, il est conforme à l'usage de la langue grecque de se servir du radical du génitif et non de celui du nominatif. C'est ainsi, par exemple, qu'il serait insupportable d'entendre dire *Plantago coronopousa* ; il est clair que dans ce cas, si l'on veut faire accorder *coronopus* avec *Plantago*, qui est du genre féminin, il faut dire : *Plantago coronopoda*, *lagopoda*, tout comme on dit, avec Willdenow, *Carex ornithopoda*, et, avec Gussone, *Elatine macropoda*.

Aussi, malgré le reproche de barbarisme qui a été adressé à plusieurs des locutions que j'ai employées, je maintiens la parfaite légitimité des expressions suivantes :

Asplenon polyodontum	au lieu de	A. polyodon.
Carlina chamaeleonta	—	C. Chamaeleon.
Plantago lagopoda	—	P. Lagopus.
Thibaudia cerandra	—	T. Cerander.
Solanum megalonychum	—	S. Megalonyx.

Il est bien connu que pour exprimer les idées suivantes : science qui traite des oiseaux, mal de dents, mal de pieds, pied de lion, les Grecs employaient les substantifs composés *ornithologia*,

odontalgia, podalgia, leontopodium^{on}, et non *ornislogia, odouslogia, pousalgia, leôn-pous* ou *leôn-podion*. On sait aussi que, au moyen des adjectifs *polypous* (beaucoup de pieds), *polythrix* (beaucoup de cheveux), ils avaient créé les noms de plantes *polypodion, polytrichon*. Enfin jamais, dans les mots composés, le substantif *anêr* (homme) n'était employé au nominatif, comme le prouvent les adjectifs *polyandros, philandros*, le substantif *androsaemon* et plusieurs autres qu'il serait facile d'énumérer. Il me paraît inutile de citer un plus grand nombre d'exemples : tous les hellénistes m'ont parfaitement compris (1).

J'ai posé comme règle que les épithètes spécifiques, étant destinées à qualifier les espèces, doivent être des adjectifs s'accordant grammaticalement avec le nom de genre ; d'où il suit que les substantifs ne peuvent remplir ce rôle, puisque au nominatif ils sont invariables. Aussi ai-je dû transformer en adjectifs tous les substantifs employés à titre d'épithètes spécifiques, comme on le voit par les exemples suivants :

Astragalos Stella	A. stellatus.
Bignonia Unguis	B. unguiculata.
Croton Spica	C. spicatus.
Diadsmis Bacillum	D. bacillata.
Eryngion Serra	E. serratum.
Gomphonema Sagitta	G. sagittatum.
Hibiscos Lampas	H. lampadius.
Pinnularia Crux	P. cruciata.
— digitus	— digitata.

(1) Afin de rassurer complètement les botanistes qui, peu familiers avec les usages de la langue grecque, conserveraient quelque doute relativement à la légitimité des néologismes que j'ai employés, je prends la liberté de citer un passage, décisif en ma faveur, des écrits d'un célèbre professeur de grammaire et de rhétorique du second siècle de l'ère chrétienne.

Athénée, dans le livre VII, 19 des *Deipnosophistai*, après avoir rappelé que certains auteurs, tels que Homère et Alcée, écrivent *poulupous* au lieu de *polupous* (il s'agit de l'animal appelé polype), ajoute que d'autres écrivent *polupoda* (polypoda), en vertu de la déclinaison *pous, podos, podi, poda*.

Enfin je remarque, en terminant, que les Grecs modernes disent actuellement *chamaedrya* (chamaidrua) au lieu de *chamaedrys* (chamaidrüs). Puisque donc les anciens et les modernes ont usé de cette licence, à plus forte raison ai-je le droit, pour la commodité du langage botanique, de composer des adjectifs ayant les trois désinences latines *us, a, um*, comme par exemple : *polypodus, a, um; macrodontus, a, um; polystachyus, a, um; chamaedryus, a, um; etc.*

Certains substantifs ne sont pas susceptibles de subir cette transformation et devront être remplacés par un adjectif ayant le même sens. C'est ainsi que *Eunotia diadema* devient *E. coronata*. Heureusement ces sortes de noms ne sont pas nombreux; mais le fussent-ils, il ne faudrait pas hésiter à les changer, afin de n'admettre aucune exception à la règle.

L'article 31 des lois adoptées par le Congrès porte que « le nom spécifique est le plus *ordinairement* un adjectif ».

Le Congrès a ainsi reconnu implicitement que la forme adjectivale est la meilleure; pourquoi donc ce qui est meilleur ne serait-il pas *toujours* en usage? Les botanistes ont-ils pris pour devise le mot d'Ovide?

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Metam. VII, 20.

Remarques sur le genre grammatical des noms
génériques d'origine grecque.

Peu de temps après la publication de mon précédent travail, j'ai reçu de notre savant confrère M. Eug. Fournier, dont la vaste érudition est bien connue, un remarquable article bibliographique sur ma *Réforme de la Nomenclature botanique* (2). J'y lis que M. Poneropoulos a publié récemment, à Athènes, un ouvrage en langue grecque intitulé : *Stoicheia botanicês* (Éléments de botanique).

J'ai été fort surpris en apprenant que l'auteur, pour dénommer les *Orchis*, se sert du substantif *Satyros*, lequel, comme on peut facilement s'en assurer, n'était employé autrefois que pour désigner l'obscène Satyre de l'antique mythologie, et quelquefois, par extension, certaines pièces de théâtre dans lesquelles un personnage bouffon venait débiter des plaisanteries licencieuses. En lisant les écrits de Théophraste, de Dioscoride et de Galien, on voit que les anciens naturalistes grecs distinguaient trois sortes d'*Orchis* : le *Cynosorchis*, le *Serapias* et le *Satyrion*, se subdivisant probablement en plusieurs espèces. Pourquoi donc M. Poneropoulos n'a-t-il pas repris ces divers noms et particulièrement celui de *Satyrion*, que Linné lui-même avait accepté ?

Je lis aussi dans le même article que l'auteur des *Stoicheia botanicês* appelle *Polygalê* le genre nommé par les anciens Grecs *Polygalon*, mot qui, dans l'Histoire naturelle de Pline, a reçu la variante *Polygala* (beaucoup de lait). Pourquoi donc, alors qu'il avait à sa disposition les deux formes grecques, *Polygalon* et *Polygala*, M. Poneropoulos a-t-il inventé, sans aucun besoin, le mot *Polygalê*, qui signifie non pas beaucoup de lait, mais beaucoup de belettes ou beaucoup de chats ? En effet, le substantif *galê* servait à désigner soit les belettes, soit les chats. Il faut reconnaître que c'est là une singulière distrac-

(1) *Journal des savants*, juillet-août, 1880. Voyez aussi *Bull. Soc. bot. Fr.* Rev. bibl. A et B; t. 27. — 1880.

tion de la part d'un Grec. Je tiens à bien établir que j'emploie à dessein le mot de distraction et non celui d'ignorance, qui non-seulement n'est pas poli, mais encore ne serait pas applicable dans ce cas particulier. Je ne voudrais pas qu'on m'attribuât à moi, Béotien des bords brumeux du Rhône (1), qui balbutie le Grec plutôt mal que bien, la sottise prétention de vouloir donner, en cette matière, des leçons à un Athénien.

Dans le même article, et précisément à propos des mots *Orchis* et *Polygala*, M. Eug. Fournier me reproche de m'être montré, en matière d'orthographe, plus grec que les Grecs eux-mêmes. En effet, M. Poneropoulos, lorsqu'il cite les synonymes latins, dit *Orchis mascula*, et non *Orchis masculus*, comme je le propose.

Malgré le profond respect que je professe pour les droits de la critique en général et pour les opinions de mon savant confrère en particulier, je ne puis m'empêcher de répondre à l'objection qui m'est adressée, parce qu'il s'agit d'un principe applicable aux nombreux noms helléniques introduits dans la Nomenclature.

D'abord, en ce qui concerne l'expression d'*Orchis mascula*, employée à titre de synonyme par M. Poneropoulos, je ferai remarquer que ce botaniste n'ayant jamais eu la pensée de réformer la Nomenclature linnéenne, a dû nécessairement se servir des noms généralement adoptés ; et rien ne prouve qu'il n'approuvera pas mes propositions quand il en aura connaissance.

Je n'insiste pas plus longuement sur cet incident de peu d'importance, et je passe à l'examen de la question du genre grammatical des noms génériques.

J'ai posé en principe que :

1° Le genre grammatical d'un substantif employé comme nom générique est précisément celui qu'il avait dans la langue grecque ou latine à laquelle il a été emprunté ;

2° Lorsque le nom de genre est un adjectif latin, il prend la terminaison féminine en *a* (*Arenaria*, *Parietaria*) ; si c'est un adjectif grec, il prend la forme neutre en *on* ou en *es* (*Eriophoron*, *Isoetes*).

(1) Beotúm in crasso jurares aere natum.

Hor. Ep. II, 1, 244.

Je fais remarquer que la seconde partie de ce dernier article, celle qui concerne les adjectifs grecs, est de mon invention, en ce sens que j'ai su la trouver dans les écrits des anciens naturalistes grecs qui, en effet, avaient coutume d'employer la forme neutre lorsqu'ils se servaient des adjectifs pour nommer les plantes. Quant au reste des deux règles précitées, je n'ai fait que me conformer à l'usage adopté de tout temps par les naturalistes. C'est ainsi que lorsque Pline ne sous-entendait pas le mot *herba*, il adjoignait des épithètes neutres à *Phyteuma*, *Trichomanes*, *Thlaspi*, *Sili* ou *Seseli*, etc. ; des épithètes masculines à *Styrax*, *Chamaeleon*, *Tragopogon*, etc. L'attribution du genre masculin à ces deux derniers substantifs est d'autant plus digne de remarque que Pline n'hésitait pas, en maintes circonstances, à conserver le genre neutre qui appartient à une multitude de noms terminés en *on*, ainsi que, du reste, le faisaient tous les écrivains latins.

Un nombre considérable de noms grecs terminés en *ma*, comme *Ænigma*, *Diadema*, *Dogma*, *Poema*, *Strategema*, *Systema*, et tant d'autres introduits dans la langue latine, ont tous conservé le genre neutre, tandis que tous les noms en *ma* qui ne sont pas d'origine hellénique sont du genre féminin, comme par exemple : *fama*, *flamma*, *forma*, *gemma*, *lacrima*, *lima*, *parma*, *pluma*, *palma*, *rima*, *squama*, *struma*, *turma*, etc. (1). Du reste, il est bien connu que les noms à désinence en *a* forment la grande majorité des substantifs féminins de la langue latine.

Les botanistes, à leur tour, ont respecté fidèlement le genre neutre qui appartient aux substantifs grecs *Phyteuma*, *Onosma*, *Collema*, *Alisma* et à toute la longue série des noms composés des radicaux *broma*, *chroma*, *derma*, *gramma*, *loma*, *nema*, *phragma*, *schisma*, *sperma*, *stemma*, *stigma*, *stroma*, etc. Les noms à désinence *ma* sont extrêmement nombreux dans la Nomenclature botanique, et cependant, à part trois ou quatre erreurs, comme, par exemple, celle commise par Linné à propos du *Camphorosma* qu'il appelle *monspeliaca* au lieu de *monspeliacum*, tous ces substantifs ont été regardés, avec raison, comme étant du genre neutre.

(1) Il est digne de remarque que le substantif latin *coma* (chevelure) est féminin, comme le substantif grec *comê* dont il ne diffère que par la voyelle finale.

La première règle énoncée plus haut est donc la constatation d'un usage de la langue latine auquel les botanistes sont bien forcés de se soumettre et que, sauf quelques erreurs, ils ont accepté en effet. Il est bien entendu que cette règle n'est plus applicable si la désinence du nom grec a été latinisée. Il est clair que, quoique *Centranthos*, *Euphorbion*, *Centaurion* soient du genre neutre, *Centranthus* devient masculin, de même que *Centaurea* et *Euphorbia* sont féminins. J'ai montré, dans le premier chapitre, ce qui est arrivé au *Lôtos* des Grecs qui en devenant *Lotus* a été féminisé, parce que c'était un arbre, et non cette fois à cause de la désinence.

Afin qu'il ne puisse exister aucune incertitude sur le genre grammatical des noms de genre d'origine hellénique, et sans même se préoccuper de ce qu'ont fait, à cet égard, les anciens écrivains latins, je demande donc que tout nom générique emprunté à la langue grecque conserve le genre grammatical qui lui appartient.

En vertu de ce principe qui a le mérite d'être fixe et fermement arrêté, les mots *Orchis*, *Stachys*, *Scandix* sont du genre masculin, tout comme *Polygala* est du genre neutre, lors même que les anciens auteurs latins, trompés par la désinence, les auraient féminisés comme on l'a cru jusqu'à ce jour.

J'ai démontré que l'erreur des lexicographes et des botanistes à ce sujet vient de ce qu'on n'a pas su comprendre que les adjectifs qualificatifs et démonstratifs employés par Pline dans la phrase commençant par les mots *Orchis herba* se rapportent au substantif *herba* et non à *Orchis*.

J'ai fait voir aussi que lorsque Pline n'ajoutait pas au nom des plantes le substantif *herba*, il le sous-entendait fréquemment, comme, par exemple, dans les phrases suivantes :

Polygala (herba) quæ pota facit abundantiam lactis — *Ea quoque (herba) quæ Stachys vocatur.*

N'ayant aucun argument nouveau à présenter, et ne voulant pas répéter ce que j'ai déjà longuement développé, je renvoie le lecteur au chapitre dans lequel cette question est traitée (1). Je me bornerai à ajouter que si quelque botaniste continuait à soutenir que les mots *Orchis*, *Stachys*, *Scandix*, *Polygala* sont du genre féminin, parce que Pline leur a adjoint des épithètes

(1) *Réf. Nom. bot.* p. 38-48.

féminines, il devrait, par le même motif, considérer aussi comme des noms féminins les mots : *Bunion*, *Teucrion*, *Alisma*, *Capnos*, *Erigeron*, *Potamogiton*, *Lagopus*, *Polypodion*, *Polyanthemon*, *Hypericon*, et une multitude d'autres qui, dans les livres 24, 26, 27 de l'Histoire naturelle de Pline, sont aussi accompagnés d'épithètes féminines.

Concluons de ce qui précède que lorsqu'on veut savoir quel est le genre grammatical d'un nom grec, ce n'est pas à Pline qu'il faut s'adresser. Bien plus, telle est la négligence de cet écrivain en matière de linguistique, que même en ce qui concerne les noms latins, c'est un guide peu sûr et qu'on ne doit suivre que lorsqu'on n'a pas d'autre moyen de contrôle.

La règle que j'ai posée est donc la seule possible en cette matière. Je vais en fournir une nouvelle preuve. Je suppose qu'un botaniste veuille créer un genre *Elaphoceras* (corne de cerf). S'il examine les précédents établis, il verra que Rob. Brown a dit *Aceras anthropophora*, et Lesson *Tragoceras flavicomum*. Lequel des deux devra-t-il imiter? S'il consulte les linguistes, tous, depuis le premier jusqu'au dernier, lui répondront que le seul *criterium* en pareille matière est de chercher dans un dictionnaire grec, ou mieux encore dans les auteurs grecs, quel est le genre de *ceras*. D'où il résulte évidemment qu'on doit dire *Aceras anthropophorum*, *hircinum*, etc.

Linné a écrit *Ægilops ovata*, puis *Echinops sphaerocephalus*. De ces deux désinences en contradiction l'une avec l'autre, quelle est la bonne? Certainement tous les philologues seront d'accord pour proclamer que, puisque *ops* est un substantif féminin, il faut dire *Echinops sphaerocephala*.

L'illustre Linné qui pareil au bon Homère, *quandoque dormitat*, après avoir, avec raison, attribué le genre masculin aux substantifs *Alopecurus (geniculatus)* et *Myosurus (minimus)*, féminise *Scorpiurus (subvillosa)*; et, chose singulière! personne n'a jamais demandé que la *Queue de scorpion* rentre dans la loi commune. Après cela qu'on vienne nous dire que les botanistes ont mauvais caractère et n'écoutent pas docilement les leçons des maîtres. Bien loin de là, ils suivent ceux-ci jusque dans leurs erreurs les plus grossières.

On m'objectera que ces locutions fautives et tant d'autres sont depuis si longtemps en usage que la prescription leur est

acquise. — Je répondrai que la prescription est une mesure juridique inapplicable en matière de science et de langage scientifique. Personne n'admettra que les erreurs de nos devanciers doivent être regardées par nous comme des dogmes sacrés et que nos successeurs soient tenus de continuer l'emploi de nos formules, lors même qu'ils les trouveraient fautives. Je n'hésite pas à dire que la prescription serait la négation du progrès scientifique. Je comprendrais jusqu'à un certain point que les herboristes, les *rhizotomoi* (coupeurs de racines), comme les appelaient les anciens Grecs, pour qui la Botanique consiste uniquement à se promener dans les champs, dans les bois, les vallons, les coteaux et les montagnes, sous prétexte de collectionner des plantes, invoquent la prescription, afin de dissimuler le sentiment de mauvaise humeur qu'ils éprouvent quand on vient leur proposer un changement quelconque aux habitudes prises. J'avoue que je n'ai cure de l'opinion de cette catégorie de botanistes que je laisse volontiers jouir paisiblement de la douce quiétude dans laquelle ils se complaisent.

Mais je ne saurais admettre que des savants, que des érudits et des philologues, dont la vie entière est consacrée à faire progresser les connaissances humaines sous toutes leurs formes, puissent alléguer un motif aussi inacceptable. — Non, cela n'est pas possible. — La prescription est un mot qui n'existe pas et ne doit pas exister dans le vocabulaire des véritables amis de la science.

Des noms de genre tirés d'un nom d'homme.

J'ai posé en principe que l'épithète spécifique doit, autant que possible, indiquer un des caractères organographiques par lesquels l'espèce qu'on veut nommer se distingue de ses congénères. De cette définition j'ai conclu, comme l'avait fait Linné, qu'il est interdit d'emprunter l'épithète spécifique à un nom d'homme.

Cette prohibition ne s'applique pas aux noms de genre : ceux-ci peuvent être, à volonté, insignifiants ou significatifs; d'où il suit qu'on a le droit de créer des noms de genre au moyen du nom d'un botaniste éminent.

Cependant, comme dans un langage scientifique rien ne doit être abandonné à l'arbitraire individuel, il importe de tracer les règles de la formation de cette sorte de noms.

Afin de bien faire comprendre l'esprit de la règle que j'établirai, je vais supposer, pour un instant, qu'un botaniste français veuille dédier quatre genres nouveaux le premier à Barthélemi, le second à Christophe, le troisième à Antoine, et enfin le quatrième à Jérôme. — Devra-t-il se borner à ajouter un *a* à la désinence de ces quatre noms, ce qui donnerait *Barthelemaia*, *Christopheia*, *Antoineia*, *Jeromeia*. — Non assurément. — Il s'informera de savoir quelle était autrefois la forme latine des quatre susdits noms d'hommes et, l'ayant trouvée, il n'aura pas de peine à créer les noms de genre *Bartholomaea*, *Christophora*, *Antonia*, *Hieronyma*.

M'élevant du particulier au général, je conclus que, en cette matière, il n'est pas possible d'établir d'autre règle que celle-ci : lorsqu'on veut dédier un genre à un botaniste méritant, il faut chercher comment son nom a été écrit, ou doit s'écrire en latin, puis remplacer la désinence par les voyelles *a* ou *ia*, suivant chaque cas particulier.

Il est facile de trouver la forme latine du nom des naturalistes qui ont vécu à l'époque où les ouvrages scientifiques étaient écrits en latin. Lorsqu'il s'agira d'un naturaliste plus

moderne, on cherchera comment, par analogie avec d'autres connus, son nom doit être latinisé.

L'application de ce principe sera facilement comprise à l'aide des exemples suivants. Le lecteur est prévenu que les noms écrits en caractères italiques sont précisément ceux auxquels j'ai fait subir une correction, en vertu de la règle ci-dessus établie.

NOM DU BOTANISTE	NOM LATINISÉ	NOM DE GENRE
Barrelier	Barrelierus	Barreliera.
Kerner	Kernerus	Kenera.
Lavater	Lavaterus	Lavatera.
Necker	Neckerus	Neckera.
Plumier	Plumerius	Plumeria. (1)
Schleicher	Schleicherus	Schleichera.
Schreber	Schreberus	Schrebera.
Senebier	Senebierus	Senebiera.
Weber	Weberus	Webera.
Boehmer	Boehmerus	<i>Boehmera.</i>
Cherler	Cherlerus	<i>Cherlera.</i>
Gesner	Gesnerus	<i>Gesnera.</i>
Haller	Hallerus	<i>Hallera.</i>
Heister	Heisterus	<i>Heistera.</i>
Koeler	Koelerus	<i>Koelera.</i>
Metzger	Metzgerus	<i>Metzgera.</i>
Miller	Millerus	<i>Millera.</i>
Roemer	Roemerus	<i>Roemera.</i>
Scheuchzer	Scheuchzerus	<i>Scheuchzera.</i>
Sesler	Seslerus	<i>Seslera.</i>
Soyer (Villemet.)	Soyerus	<i>Soyera.</i>
Vaucher	Vaucherus	<i>Vauchera.</i>
Gilibert	Gilibertus	<i>Giliberta.</i>
Robert	Robertus	<i>Roberta.</i>
Schubert	Schubertus	<i>Schuberta.</i>
Sweet	Sweetius	<i>Sweetia.</i>

Rigoureusement, le double *w*, manquant à l'alphabet latin, devrait être remplacé par un *v* simple dans le mot *Sweetia* et dans tous les mots germaniques, hollandais et anglais où se trouve la même lettre. En vertu du même motif, on serait conduit à remplacer aussi le *k* par les lettres *c* ou *q*, ainsi que, du

(1) Les noms terminés en *ier* prennent quelquefois en latin la désinence *erius* : tel est le cas de *Plumerius* traduction latine de Plumier. D'où il suit qu'on doit écrire *Sonchos Plumerii*, ou mieux *S. Plumerianus*, et non *S. Plumieri*. C'est par le même motif qu'on écrit *Linaria Pelliceriana* et non *L. Pellicierana*, pour nommer la Linaire de Pellicier. Je rappelle aussi que les genres *Gaultheria* et *Vallisneria* sont dédiés, le premier au botaniste français Gauthier, le second au naturaliste italien Vallisneri.

reste, on l'a déjà fait pour *Camellia*, nom de genre dédié au jésuite Kamell. De la même manière on écrirait *Cnautia* au lieu de *Knautia*. Mais comment s'y prendrait-on pour latiniser les noms des plantes dédiées à Kerner et à Koeler? Assurément *Coernera* ou *Quernera*, *Coelera* ou *Quelera* seraient inintelligibles. Que dirait-on d'un prétendu puriste qui traduirait les noms des botanistes Lejeune, Delarbre, Deschamps et Desestangs par les mots *junior*, *arboris*, *camporum* et *stagnorum*? Je soutiens donc qu'il vaut encore mieux commettre quelques barbarismes que de n'être pas compris; mais j'ajoute que les botanistes feraient bien de s'abstenir de créer des noms de genres au moyen de mots difficiles à latiniser.

Passons maintenant à une autre catégorie de noms.

Bauhin	Bauhinus	<i>Bauhina.</i>
Caesalpin	Caesalpinus	<i>Caesalpina.</i>
Gaudin	Gaudinus	<i>Gaudina.</i>
Huguenin	Hugueninus	<i>Huguenina.</i>
Jacquin	Jacquiuis	<i>Jacquina.</i>
Rivin	Rivinus	<i>Rivina.</i>
Robin	Robinus	<i>Robina.</i>
Stachelin	Stachelinus	<i>Stachelina.</i>

On a sans doute remarqué que, de tous les noms de cette seconde liste, celui de *Stachelina* est le seul qui soit en harmonie avec la règle; les autres ont reçu sans motif la désinence *ia*. La liste suivante est, au contraire, irréprochable.

Adanson	Adansonius	<i>Adansonia.</i>
Bellon	Bellonius	<i>Bellonia.</i>
Bignon	Bignonius	<i>Bignonia.</i>
Buffon	Buffonius	<i>Buffonia.</i>
Fagon	Fagonius	<i>Fagonia.</i>
Hotton	Hottonius	<i>Hottonia.</i>
Hudson	Hudsonius	<i>Hudsonia.</i>
Jackson	Jacksonius	<i>Jacksonia.</i>
Persoon	Persoonius	<i>Persoonia.</i>
Parkinson	Parkinsonius	<i>Parkinsonia.</i>
Pison	Piso	<i>Pisonia.</i>

Le nom de *Piso*, l'auteur de l'*Histoire naturelle du Brésil*, ressemble aux anciens noms romains *Cato*, *Varro*, *Cicero* et a été aussi porté, dans l'ancienne Rome, par plusieurs personnages illustres. L'euphonie veut que lorsqu'on se sert des noms de cette sorte pour composer des substantifs dérivés, on emploie

le radical du génitif; de telle sorte qu'on a *Pisonia*, *Catonia*, *Varronia*, etc.

Je n'ai pas d'observation à faire sur les noms suivants :

Ammann	Ammannius	Ammannia.
Hoffmann	Hoffmannius	Hoffmannia.
Jungermann	Jungermannius	Jungermannia.
Leman	Lemanius	Lemania.
Sternberg	Sternberg	Sternbergia.
Wahlenberg	Wahlenbergius	Wahlenbergia.

La liste suivante se compose de quelques noms de botanistes italiens :

Aldrovandi	Aldrovandus	Aldrovanda.
Caulini	Caulinus	<i>Caulina</i> .
Cortusi	Cortusus	Cortusa.
Malpighi	Malpighius	Malpighia.
Marsigli	Marsilius	<i>Marsilia</i> .
Moricandi	Moricandus	<i>Moricanda</i> .
Micheli	Michelius	Michelia.
Monti	Montus	Montia.
Ricci	Riccus	Riccia.
Salvini	Salvinus	<i>Salvina</i> .
Tilli	Tillius	<i>Tillia</i> .
Vallisneri	Vallisnerius	Vallisneria.
Zanichelli	Zanichellius	Zanichellia.
Camerario	Camerarius	Cameraria.
Imperato	Imperatus	Imperata.

Tout en reconnaissant que pour la plupart des noms qu'on vient de lire, on peut se servir indifféremment des désinences *us* ou *ius*, je n'ai pas adopté, en ce qui concerne le nom de Moricandi, la traduction *Moricandius*, parce qu'elle se trouverait en désaccord avec celle d'Aldrovandi, c'est-à-dire avec *Aldrovandus*. A ce propos, il importe de remarquer que si on dit, par euphonie, *Malpighius*, *Montius*, *Riccus*, *Tillius*, et non *Malpighus*, *Montus*, *Riccus*, *Tillus*, ce n'est pas dans le but de conserver la voyelle finale *i* des noms italiens, laquelle, comme l'*o* dans *Imperato* et une multitude d'autres, est une désinence propre à la langue italienne, et dont on ne tient aucun compte dans la traduction latine. C'est pourquoi on a dit, avec raison, *Imperatus* et *Imperata*, *Aldrovandus* et *Aldrovanda*, *Cortusus* et *Cortusa* (1).

(1) Quoique je ne veuille pas m'occuper ici des épithètes spécifiques tirées d'un nom d'homme, les plus mauvaises entre toutes, cependant je ne puis

On ne comprend pas bien comment Linné a pu écrire *Marsilea*, au lieu de *Marsilia*, le nom de la singulière plante à fructifications insérées vers la base du pétiole, qu'il voulait dédier au comte de Marsigli. Quant au mot *Tillaea*, je présume que son auteur aura eu peur de la possibilité d'une confusion entre *Tillia* et *Tilia*. Cependant si, comme on le fait habituellement, on joint au premier de ces noms l'épithète *muscosa*, on voit de suite qu'il s'agit de la Crassulacée, et non du Tilleul, *Tilia europaea*.

L'observation que j'ai faite à propos des noms italiens terminés en *i* et en *o* est exactement applicable aux noms français, anglais et hollandais terminés par la voyelle *e*. C'est ainsi qu'on a toujours, et avec raison, traduit le nom du célèbre médecin de Leyde, Boerhaave, par l'expression *Boerhaavius*, et non *Boerhaaveus*. Les noms anglais de Clarke et de Boyle s'écrivaient en latin *Clarkius* et *Boylius*. Les botanistes ne se sont pas trompés lorsqu'ils ont dit *Teesdalia* pour désigner la Crucifère dédiée à Teesdale. Enfin on n'a jamais hésité en France à traduire par *Clusius*, *Nissolius* et *Candollius* les noms de nos compatriotes de l'Écluse, Nissolle et de l'illustre genevois de Candolle, dont la famille est d'origine française. Réciproquement, lorsque nous voulons exprimer dans notre langue les noms d'*Horatius*, *Virgilius*, *Titus-Livius*, *Tacitus*, etc., nous disons Horace, Virgile, Tite-Live, Tacite, etc. Il en est de même pour les noms italiens *Tasso*, *Boccaccio*, *Ariosto* que nous francisons en Tasse, Boccace, Arioste.

Il est donc incorrect d'écrire, comme on le fait généralement : *Saussurea*, *Nonnea*, *Dalea*, *Buddleia*, *Gagea*, *Sloanea*, *Lar-brea*, *Delastrea*, mot qui tous se rapportent à des noms terminés par la voyelle *e*.

Enfin j'ajoute que les noms à désinence *es*, comme *Nesles*, *Monardes*, *Cavanilles* appartiennent à la même catégorie et doivent, comme ceux que j'ai cités, recevoir les terminaisons latines *us* ou *ius*. D'où il suit que les noms génériques correspondants seront *Neslia*, *Monarda*, *Cavanilla* ou *Cavanillia*, mais jamais *Neslesia*, *Monardesia*, *Cavanillesia*.

m'empêcher de faire remarquer que M. Pomel, en créant les noms de *Convolvulus Durandoi*, *Trifolium Durandoi*, n'a pas compris que le nom du botaniste italien Durando se traduit en latin *Durandus* et non *Durandous*.

Dans le tableau qui suit, je donne la liste de quelques noms appartenant au groupe dont je viens de parler :

Boerhaave	Boerhaavius	Boerhaavia.
Buddle	Buddlius	<i>Buddlia</i> .
de Candolle	Candollius	<i>Candollia</i> .
Cavanilles	Cavanillius	<i>Cavanillia</i> .
Dale	Dalius	<i>Dalia</i> (1).
Danthoine	Danthonius	Danthonia.
de l'Ecluse	Clusius	Clusia.
Delarbre	Delarbrius	<i>Delarbria</i> (2).
Delastre	Delastrius	<i>Delastria</i> .
Delile	Delilium	Delilia.
Dioscoride	Dioscorides (gén. <i>is</i>)	<i>Dioscoridia</i> .
Gage	Gagius	<i>Gagia</i> .
Grégoire	Gregorius	Gregoria.
Gronove	Gronovius	Gronovia.
Hales	Halius	<i>Halia</i> .
Hippocrate	Hippocrates (gén. <i>is</i>)	<i>Hippocratia</i> .
Hoppe	Hoppius	<i>Hoppia</i> .
Justice	Justicius	Justicia.
Kobres	Kobrius	<i>Kobria</i> .
Leske	Leskius	<i>Leshia</i> .
Malesherbes	Malesherbius	Malesherbia.
Meese	Meesius	Meesia.
Marcgrave	Marcgravius	Marcgravia.
Monardes	Monardus	Monarda.
Malcolme	Malcolmius	Malcolmia.
Nonne	Nonnius	<i>Nonnia</i> .
Nissole	Nissolius	Nissolia.
Ruppe	Ruppius	Ruppia.
De Saussure	Saussurium	<i>Saussuria</i> .
Sauvages	Sauvagius	<i>Sauvagia</i> .
Sloane	Sloanius	<i>Sloania</i> .
Teesdale.	Teesdalius	Teesdalia.

(1) Peut-être reprochera-t-on au mot *Dalia* d'exposer celui qui l'entend prononcer à l'incertitude de savoir s'il s'agit d'une des Papilionacées appelées jusqu'à ce jour *Dalea* ou du *Dahlia*, Composée mexicaine bien connue de tout le monde et dédiée au Suédois Dahl. Cependant la confusion n'est pas à craindre quand on voit les deux mots écrits. Malgré ce léger inconvénient, fort atténué quand on cite l'épithète spécifique, je n'hésite pas à soutenir l'utilité de la correction que je propose, car il me semble plus dangereux encore d'admettre des exceptions à une règle établie.

(2) Quoiqu'il faille, en général, faire abstraction de la particule *de*, néanmoins dans le cas spécial dont il s'agit, je crois qu'il convient de traiter le mot Delarbre, comme s'il était insignifiant, et de ne pas imiter le botaniste de l'Ecluse qui avait lui-même traduit son nom par l'expression *Clusius*. En effet, en agissant de même à l'égard du mot Delarbre, décomposable en *de l'arbre*, on arriverait, après l'élimination de la particule *de* et de l'article *le*, à n'avoir plus que le mot arbre, *arbor* en latin.

Les noms terminés en *ard* ou *art* seront uniformément latinisés en *ardus* ou *artus*, comme l'indique le tableau suivant :

Bulliard	Bulliardus	Bulliarda.
Bérard	Berardus	Berarda.
Dodart	Dodartus	Dodarta.
Gaillard	Gaillardus	Gaillarda.
Gerard	Gerardus	Gerarda.
Guettard	Guettardus	Guettarda.
Isnard	Isnardus	Isnarda.
Monard	Monardus	Monarda.
Sherard	Sherardus	Sherarda.
Xatart	Xatartus	Xatarta.

On a pris l'habitude d'écrire avec un *d* final le nom du pharmacien de Prades qui découvrit dans les environs du col de Nuria, passage située entre la vallée d'Eyne (Pyr.-Or.) et l'Espagne, la singulière et rarissime Umbellifère appelée depuis *Xatardia scabra*. Il est certain pourtant que le nom du botaniste à qui nous devons cette découverte s'écrivait, non pas Xatard, mais Xatart : d'où il suit que l'Umbellifère en question doit être appelée *Xatarta*.

Belleval	Bellevallius	Bellevallia.
Bridel	Bridelius	Bridelia.
Kamell	Kamellus	Camellia.
Lobel	Lobelius	Lobelia.
Loesel	Loeselius	Loeselia.
Magnol	Magnolius	Magnolia.
Ruel	Ruellius	Ruellia.

J'écris *Bellevallia* avec deux *ll*, parce que évidemment ce nom signifie belle vallée (*vallis*). Il n'y a pas d'inconvénient à conserver *Camellia*, car le nom du jésuite, auquel ce genre est dédié, s'écrivait tantôt Kamell, tantôt Camelli.

Fuchs	Fuchsius	Fuchsia.
Bartsch	Bartschius	Bartschia.
Gleditsch	Gleditschius	Gleditschia.

Je ne sais pourquoi Linné qui avait adopté *Gleditschia* a changé *Bartschia* en *Bartsia* lequel est certainement moins dur à l'oreille que *Bartschia*. Mais alors pourquoi n'avoir pas dit aussi *Gleditsia* ?

Enfin je réunis en une seule liste les noms suivants ayant des désinences diverses.

Linnée ou Linné	Linnaeus	Linnaea.
de Jussieu	Jussiaeus	Jussiaea.
Phéliepeaux	Phelipaeus	Phelipaea.
de Castelnau	Castelnavius	Castelnavia.
Draparnaud	Draparnaldus	<i>Draparnalda.</i>
de Lamarek	Lamarekius	Lamarckia.
de Tournefort	Tournefortius	Tournefortia.
Barkhaus	Barkhausius	Barkhausia.
Weis	Weisius	Weisia.
Villars	Villarsius	Villarsia.
Hutchins	Hutchinsius	Hutchinsia.
Poiret	Poiretius	Poiretia.
Pourret	Pourretius	Pourretia.
Broussonnet	Broussonnetius	Broussonnetia.
Chaillet	Chailletius	Chailletia.
Nicot	Nicotius	<i>Nicotia.</i>
Cornut	Cornutus	<i>Cornuta.</i>
Tradescant	Tradescantius	Tradescantia.
Vaillant	Vaillantius	Vaillantia.
Marchant	Marchantius	Marchantia.
Ramond	Ramondus.	<i>Ramonda.</i>
Ferdinand	Ferdinandus	Ferdinanda.
Wigand	Wigandus	<i>Wiganda.</i>
Sibbald	Sibbaldus	<i>Sibbaldia.</i>
Humboldt	Humboldtius	Humboldtia.
Sturm	Sturmius	Sturmia.
Grimm	Grimmius	Grimmia.
Bartram	Bartramius	Bartramia.
Buxbaum	Buxbaumius	Buxbaumia.
Brown	Brownius	Brownia.
Frankon	Frankenius	Frankenia.
Dillen	Dillenius	Dillenia.
Breyn	Breynius	Breynia.
Lindern	Lindernius	Lindernia.
Zinn	Zinnius	Zinnia.
Moehring	Moehringius	Moehringia.
Hedwig	Hedwigius	Hedwigia.
Funk	Funkius	Funkia.
Koch	Kochius	Kochia.
Cordus	Cordus	<i>Corda.</i>
Galien	Galenus	<i>Galena.</i>
Daléchamp	Dalechampi	Dalechampia.
Deschamps	Deschampi	Deschampia.

Dans ce dernier nom je supprime l's final, comme étant une lettre uniquement destinée à marquer le pluriel du substantif champ.

Il m'a semblé aussi que puisqu'on écrit *Ferdinanda*, il faut

aussi écrire *Wiganda*, et non *Wigandia* ; il est d'ailleurs certain que le nom de Wigand était latinisé en *Wigandus*. Par le même motif on doit écrire *Ramonda* et non *Ramondia*, *Sibbalda* et non *Sibbaldia*, *Nicotia* et non *Nicotiana*. C'est avec raison que les chimistes disent, pour désigner l'alcaloïde du Tabac, la *nicotine*, au lieu de la nicotianine.

Je ne prolongerai pas davantage l'énumération des noms génériques empruntés à des noms d'hommes. Les exemples cités me paraissent suffisants pour faire comprendre l'application de la règle énoncée au début de ce chapitre.

Orthographe de quelques noms de genre.

Ætheonema. — Ce mot est composé de *aêthes* (insolite) et de *nêma* (filament) : d'où il suit qu'on ne doit pas écrire, comme on le fait habituellement *Æthionema*, mais bien *Ætheonema* ; de la même manière qu'on écrit, avec Cassini, *Ætheorrhiza bulbosa* et non *Æthiorrhiza bulbosa*.

Il est juste d'ajouter que, depuis longtemps, les rédacteurs du Bulletin de la Société botanique de France ont essayé de réformer quelques noms vicieux, au nombre desquels je dois citer *Æthionema*, *Catananche*, *Cypripedium*, etc. Sans doute ils seraient entrés plus largement dans la voie des réformes, s'ils avaient été encouragés par l'adhésion des botanistes. Mais ils se sont lassés en voyant que les auteurs des mémoires continuaient à écrire les noms comme ils les voyaient imprimés dans les ouvrages classiques. Il me semble cependant qu'il existe un moyen excellent de lutter contre la routine : ce serait de joindre au Bulletin une liste corrigée des noms vicieux. Cet avertissement, répété pendant plusieurs années, aurait pour résultat, j'en suis convaincu, d'accoutumer peu à peu les botanistes aux formules dont l'adoption leur serait recommandée. Pour commencer, on se bornerait aux réformes les plus urgentes.

Allosoros. — La plupart des botanistes écrivent *Allosurus* ; il en est cependant qui préfèrent *Allosorus*. Laquelle de ces deux expressions convient-il d'adopter ?

Allosurus (différente queue) n'est autre que le mot grec *Allosuros* dont on a latinisé la désinence. Ce nom a été composé à l'imitation de celui d'*Alopecuros* (queue de renard) que les anciens botanistes grecs employaient pour désigner une Graminée à épi long, serré et d'apparence soyeuse, soit le *Polypogon monspeliensis*, soit l'*Imperata cylindrica*.

Il serait surprenant qu'on ait pu avoir la pensée de remplacer le nom de *Pteris crispa*, que portait, avant Bernhardt, la Fougère dont il s'agit, par celui d'*Allosuros*. La seule supposition rai-

sonnable à faire pour justifier une pareille dénomination, c'est que Bernhardi aurait voulu rappeler que les frondes de ladite Fougère sont de deux sortes, les unes fertiles, les autres stériles. Mais dans cette hypothèse, il est vraisemblable que l'auteur, au lieu d'employer, pour exprimer l'idée de fronde, le substantif *Oura* qui sert habituellement à composer les noms des plantes ayant des épis plus ou moins semblables à la queue des animaux, aurait choisi de préférence le substantif *Phyllon* (feuille) comme on l'a fait dans la création du mot *Hymenophyllon* et de divers autres. L'auteur aurait donc dit *Allophyllon* ou *Heterophyllon*.

En outre, Bernhardi ne pouvait ignorer que l'hétérophyllie n'est pas un caractère exclusivement propre au *Pteris crispa*; elle existe, en effet, dans les *Blechnon* et *Struthiopteris*, et, à un plus haut degré encore, dans les *Botrydion*, *Ophioglosson* et *Osmunda*.

Par ces deux motifs, il est permis de conclure que l'expression d'*Allosuros* (différente queue) ne convient pas pour désigner la Fougère en question, et qu'on doit lui préférer celle d'*Allosoros* (différents sores), qui fait allusion aux différents états des sores ou amas de sporanges. On sait, en effet, que dans l'*Allosoros crispus*, les sores, d'abord distincts et isolés, se réunissent ensuite en une ligne continue sur le bord du disque.

Chaerephyllon. — Depuis plus de deux siècles, je veux dire depuis la publication du *Pinax theatri botanici* de C. Bauhin, les botanistes écrivent *Chaerophyllum* au lieu de *Chaerephyllum* qui est la véritable orthographe de ce mot. J'ai voulu savoir comment et par qui cette altération a été faite, et voici quel a été le résultat de mes recherches.

Le nom de *Chaerephyllon* (feuille qui réjouit), n'est pas cité dans les écrits d'Hippocrate, de Théophraste, de Nicander, de Dioscoride et de Galien. Il a dû être employé par un des naturalistes grecs dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus. Nous savons, en effet, par le témoignage de Pline et d'Athénée, que des traités ayant pour titre *peri phytôn* ou *peri rhizotomia* avaient été écrits par des phytologues qu'on désignait sous le nom de *rhizotomoi* (coupeurs de racines) et que nous appelions actuellement botanistes herborisants.

Le nom de *Chaerephyllum* apparaît pour la première fois dans le traité de Columelle intitulé *de cultu hortorum* (lib. XI). Ce même nom, barbarisé en *caerefolium*, est mentionné dans le livre XIX, 54 de l'Histoire naturelle de Pline : « *Caerefolium quod Paederota Graeci vocant.* » On voit que Pline a fait subir à ce mot deux altérations, l'une consistant en la suppression du premier *h*, l'autre dans la substitution de *folium* à *phyllum* : ce qui prouve évidemment que Pline lui-même, ou les copistes ignorants qui nous ont transmis son ouvrage, ont méconnu l'origine grecque du mot *Chaerephyllum* (χαίρεφυλλον).

La plupart des anciens botanistes, Brunfels, Constantin, Tragus, Amatus Lusit, Fuchs, Ruel, De l'Ecluse, Dodoens, Matthiolo, Manard, Daléchamp, Scaliger, J. Bauhin ont écrit tantôt *chaerephyllon*, tantôt *chaerephyllum* ou *chaerefolium*. — Dodoens, J. Bauhin et Daléchamp citent les variantes *cero-folium*, *cerefolium*, *cerifolium*, employées par Lonicer, Camerarius, Tabernaemontanus et Caesalpin. Remarquons en passant que ces derniers noms, de même que le *caerefolium* de Pline, violent la règle de linguistique qui défend l'association dans le même mot d'un radical grec (*chairein* se réjouir) et d'un radical latin (*folium* feuille). D'où il suit que la seule forme légitime est *chaerephyllon*, ou, si l'on tient absolument aux désinences latines, *chaerephyllum*.

Quel est donc celui qui, le premier, a écrit *chaerophyllum*? D'après ce que j'ai dit au commencement de ce chapitre, on pourrait croire que c'est C. Bauhin, le célèbre auteur du *Pinax theatri botanici*, ouvrage classique à l'usage de tous les botanistes depuis l'époque de sa publication en 1671, et qui fit autorité même longtemps après l'apparition du *Species plantarum* de Linné.

On lit en effet, dans le *Pinax* (p. 152) : *Chaerophyllum Columella habet : an Plinii (lib. 19, cap. 8) sit Caerephyllum, aut potius ejusdem Anthriscus (lib. 22, cap. 22).*

Bien que C. Bauhin ait contribué, plus qu'aucun autre, à l'introduction dans la Nomenclature du mot altéré *chaerophyllum*, cependant il n'en est pas l'auteur, car on le trouve déjà dans le livre X du traité d'agriculture de Columelle. Pourquoi l'agronome romain s'est-il servi de cette expression altérée, au lieu de celle de *Chaerephyllum* qu'il a employée dans le livre XI de son ouvrage ? C'est ce que je vais expliquer.

On sait que le livre X du traité *de re rustica* est un petit poème didactique en vers hexamètres consacré à la culture des jardins. Le mot *Chaerephyllum* était fort embarrassant pour l'auteur, vu que la syllabe *re* est brève, tandis que les trois autres sont longues. Ce que voyant, Columelle, usant d'une licence familière aux poètes, supprima un *l* et écrivit *Chaerophyllum*, afin que les trois premières syllabes formassent un dactyle. La finale *um* n'était pas un obstacle puisqu'il suffisait, pour en obtenir l'ellision, que le mot suivant commençât par une voyelle. C'est au moyen de cet artifice qu'il a pu faire le vers 215 du livre X :

Jam breve chaerophyllum, et torpenti grata palato
Intuba.

On ne s'explique pourquoi Columelle n'a pas dit *chaerephyllum* qui aurait aussi fourni le dactyle demandé. Se serait-il imaginé que la voyelle *e* est longue, parce que c'est elle qui porte l'accent tonique dans le substantif grec *chaeréphyllon*? Ce n'est pas probable, attendu que les règles de la prosodie latine sont indépendantes de celles de l'accentuation des mots grecs. Est-ce une simple fantaisie de poète, un *lapsus calami*, ne serait-ce pas plutôt la faute d'un copiste? Quoiqu'il en soit, on peut dire que C. Bauhin n'a pas eu la main heureuse lorsqu'il est allé cueillir, dans le jardin de Columelle, le *chaerophyllum* au lieu du *chaerephyllum*.

Les botanistes qui estiment que la prescription ne s'applique jamais aux erreurs scientifiques, qu'il s'agisse du fond ou de la forme, accepteront la correction bien simple et tout à fait inoffensive que je leur propose.

Coralliorrhiza. — La plupart des auteurs écrivent, avec Haller, *Corallorrhiza*. Mais il est évident que, puisque ce substantif est composé de *corallion* (corail) et de *rhiza* (racine), il doit être écrit *Coralliorrhiza*. On remarquera que, quoique *rhiza* n'ait qu'un seul *r* suivi d'un *h* dans la transcription en caractères romains, à cause de l'esprit rude, néanmoins il faut mettre deux *rr* dans tous les noms composés de *rhiza*, et en général dans tous ceux qui ont pour lettre initiale l'*r* marqué de l'esprit rude. C'est ainsi que les Grecs écrivaient *polyrrhizos*, *macrorrhizos*, *Cynorrhodon*, *Antirrhinon*, etc.

Malacion. — J'ai expliqué (Réf. Nom. bot. p. 125) qu'il est incorrect d'écrire *Erodium malacoides*, *Malope malacoides*, attendu que par l'épithète *malacoides*, on a voulu exprimer une ressemblance avec la Mauve (en Grec *Malachê*). D'où il suit qu'on doit écrire *Erodion malachoideum*, *Malope malachoidea*.

Au contraire, quant il s'agit de l'espèce appelée par Linné *Cerastium aquaticum*, il faut, si l'on adopte le genre créé par Fries, écrire *Malacion aquaticum* et non *Malachium aquaticum*, comme l'avait fait le célèbre botaniste d'Upsal. En effet, il ne s'agit pas ici d'exprimer l'idée d'une ressemblance avec la Mauve (*Malachê*), mais bien celle de la mollesse des feuilles de l'espèce en question. Outre l'adjectif *malacos* (mou) qui a servi à composer le nom de malacologie (science des mollusques), il y a encore le substantif *malacia* (mollesse) d'où les anciens naturalistes grecs avaient fait le nom de *Malacion* par lequel ils désignaient certains poissons mous et flasques, et qui, à cause de ce précédent, ne paraît préférable à l'adjectif neutre *malacon* qu'on pourrait aussi employer pour rendre l'idée que Fries avait l'intention d'exprimer.

Des pléonasmes.

J'ai cité plusieurs noms dans lesquels l'idée exprimée par le nom générique se trouve répétée inutilement dans l'épithète spécifique, tels sont : *Specularia Speculum*, *Cypripedilon Calceolus*, *Cressa cretica*, *Liriodendron lilifera*, *Ervum Ervilia*, *Asterolinon stellatum*, *Melaleuca leucadendron*, *Psamma arenaria*, *Arctostaphylis Uva Ursi*, *Centaurion centaurium*, *Cuminum Cyminum*, *Rhaphanos Rhaphanistrum*, *Sarothamnus scoparius*, *Neottia Nidus avis*, *Argyreon argenteum*, *Vitex Agnus Castus*, *Sagittaria sagittifolia*.

Il y a lieu d'espérer que, malgré la répugnance qu'inspirent toujours les changements de noms, les botanistes finiront par comprendre que *Sagittaria sagittifolia*, par exemple, est un pléonisme intolérable dans un langage scientifique. Ceux d'entre eux qui ont le respect (d'autres diraient la superstition) des *principalia verba*, ne seraient pas conséquents s'ils ne se montreraient empressés d'adopter le nom de *Sagitta*, à la place de l'adjectif *sagittaria*, car il est le plus ancien qui ait été appliqué par les auteurs latins à la plante aquatique dont il s'agit ; il est au moins aussi vieux que Pline l'ancien, lequel s'en est servi dans son Histoire naturelle (1). J'ose donc croire qu'on acceptera, sans trop de répugnance, l'expression *Sagitta aquatica* (Flèche d'eau).

Il est d'autres pléonasmes que j'aurais dû aussi signaler à la réprobation des botanistes. Je citerai, en particulier, *Helodes palustre* (marécageux-marécageux). On sait que le genre *Helodes* a été démembré des *Hypericon* dont il se distingue par la présence de glandes hypogynes pétaloïdes. Les botanistes qui tiennent à conserver le genre *Helodes* pourraient dire, en don-

(1) Pline rapporte que, suivant Magon, la Flèche d'eau était appelée *Pistana* chez les Grecs : *Mago Pistanam dicit à Graecis vocari quam inter ulvas Sagittam appellamus* (lib. XXI), 68). Le nom de *Pistana* n'ayant pas été mentionné par les naturalistes grecs dont les écrits nous sont parvenus, il est impossible de contrôler l'assertion de Pline.

nant à l'adjectif *helôdes* le genre neutre, *Helodes glandulosum*. Les autres se serviront de l'expression *Hypericon helodeum*.

Linné avait appelé *Agrostis Calamagrostis* une Graminée bien connue et remarquable par les longs poils blancs argentés qui tapissent la glumelle inférieure. Cette plante fut appelée ensuite par de Candolle *Calamagrostis argentea*, nom auquel on n'a rien à reprocher sous le rapport grammatical. Enfin Link la nomma *Lasiagrostis Calamagrostis*, c'est-à-dire *Agrostis* velu-*Agrostis* roseau. Je ne veux pas discuter ici la question de savoir si le genre *Lasiagrostis* est une création heureuse. Je n'examine ce nom que sous le rapport grammatical, et je soutiens que Link a été mal inspiré lorsqu'il y a adjoint l'épithète de *Calamagrostis*. C'est pourquoi je propose aux botanistes qui adoptent le genre *Lasiagrostis*, de remplacer l'expression redondante de *Lasiagrostis Calamagrostis* par celle de *Lasiagrostis argentea*, conservant ainsi le nom générique créé par Link et l'épithète spécifique adoptée par de Candolle. Le changement paraîtra ainsi plus acceptable.

Parmi les pléonasmes que j'ai omis de signaler, il y a encore le *Nepeta nepetella* de Linné. La Labiée à laquelle l'illustre auteur du *Species plantarum* a donné ce nom, ne doit pas, à mon avis, être considérée comme une véritable espèce, mais plutôt comme une forme à petites fleurs du *Nepeta lanceolata*, si commun dans une grande partie des Alpes françaises. C'est pourquoi je propose de l'appeler *Nepeta lanceolata* var. *parviflora*. Par l'emploi de cette dernière épithète, on aura l'avantage de rappeler le caractère distinctif de la susdite variété (1).

Au bouquet de pléonasmes que j'ai offert aux botanistes, qu'il me soit permis d'ajouter encore une autre fleur, le *Chrysocoma Coma aurea* (Chevelure d'or-Chevelure d'or). Tel est le nom imposé par Linné à une Composée-Corymbifère du Cap de Bonne-Espérance, que Moench appela ensuite *Chrysocoma linearifolia*, afin d'éviter la redondance choquante du nom linnéen.

Dans mon précédent ouvrage, j'ai montré que le substantif

(1) Le nom de genre *Nepeta* ne tire pas son origine de la langue grecque. Il est vrai que Galien, dans la partie de son traité *peri antidotôn* (I, 430), où il est question de la thériaque et des herbes qui entraient dans la composition de ce remède fameux, mentionne le *Nepetos*; mais il a soin d'ajouter que tel est le nom donné par les Romains au *Calaminthé*.

Chrysocoma est composé d'un radical grec (*Chrysos*) et d'un radical latin (*coma*), et viole par conséquent une des règles essentielles de la formation des noms composés, règle que Linné lui-même avait recommandé de respecter : « nomina generica ex vocabulo græco et latino, similibusque hybrida, non agnoscenda sunt. » Les anciens botanistes ne l'avaient pas oubliée : aussi tous avaient conservé fidèlement le *Chrysocomê* des Grecs.

Telle est la contagion de l'exemple que, depuis la malheureuse altération faite par Linné au mot *Chrysocomê*, on a vu plusieurs auteurs inventer les noms de *Callicoma*, *Dicoma*, *Eurycoma*, *Sericoma*, *Xanthocoma*, etc.

J'ose espérer qu'on n'invoquera pas la prescription en faveur de ces locutions, et que personne ne viendra prétendre, pour justifier les pléonasmes dénoncés plus haut, que ce sont des figures de grammaire et de rhétorique qui ajoutent une grande force à la pensée. — Pour moi, je n'hésite pas à déclarer que dans une nomenclature scientifique, le pléonasme est un vice intolérable, et je suis heureux d'être d'accord sur ce point avec le Congrès qui, par l'article 36, n° 9, des Lois, a formellement recommandé « d'éviter les noms qui forment pléonasme avec le sens du nom de genre. »

Mon article sur les pléonasmes a été l'objet de critiques que je ne puis accepter sans réclamation. On m'a objecté que si certains noms, tels que *Specularia Speculum*, *Centaurion Centaurium*, *Cuminum Cyminum*, *Ervum Ervilia*, *Rhaphanos Rhaphanistrum*, *Sagittaria Sagittifolia*, etc., sont en effet choquants par suite de la répétition des mêmes termes, il n'en est pas de même de *Sarothamnos scoparius*, *Psammites arenarium*, *Cypripedilon Calceolus*, *Asterolinon stellatum*, *Vitex Agnos castus*, *Arctostaphylis Uva-ursi*, *Neottia Nidus avis*, *Helodes palustre*, etc., dans lesquels le pléonasme, bien que réel dans l'idée, n'offusque pas par l'expression elle-même.

Si je ne me trompe, cette argumentation pourrait être présentée sous la forme libre et dépourvue d'artifice que voici : il y a si peu de gens qui entendent la langue grecque qu'on a pu impunément, et sans que personne s'en soit aperçu, faire réciter, pendant plusieurs siècles à de nombreuses générations de botanistes, une longue série d'expressions redondantes. C'est ainsi que, au moyen de l'association de mots grecs et latins, on leur a fait dire : *Arbrisseau balai-de balai*, *Sabuline des*

Sables, Pantoufle de Vénus-Pantoufle, Lin étoilé-étoilé, Vitex chaste-chaste, Raisin d'ours-Raisin d'ours, Nid-Nid, Marécageux-marécageux, Argenté-argenté, Noir blanc arbre blanc, Arbre Lys-porte Lys, etc.

Pourquoi êtes-vous venu divulguer le secret qui n'était connu que de quelques rares adeptes ? Vous êtes un importun, un fâcheux, un trouble-fête. Allons, pour vous faire taire, nous vous accordons que *Vitex Agnus castus* est détestable. — Soit dit entre nous, il n'est pas plus mauvais que les autres. — Mais au moins laissez-nous le reste, et ne venez plus nous troubler par vos ennuyeuses réclamations.

Que les savants qui m'ont fait l'honneur de m'adresser des critiques me pardonnent d'avoir traduit leur pensée en un style familier, et peu académique. Mais qu'ils reconnaissent, de leur côté, que tôt ou tard le vice des expressions que j'ai dénoncées n'aurait pas manqué d'être signalé, car il suffit pour cela de savoir lire un dictionnaire grec. Certes, vouloir épargner aux botanistes l'ennui d'un petit dérangement à leurs habitudes, c'est l'indice d'un bon naturel. Cependant la correction du langage ne vaut-elle pas la peine d'un léger effort, et d'ailleurs convient-il que les philologues et les érudits encouragent eux-mêmes la routine et la paresse ?

Des noms composés.

Parmi les noms de genre de la Nomenclature botanique, il en est qui sont des substantifs simples ou plus rarement des adjectifs simples, comme *Cissos*, *Nymphaea*, *Arenaria*; d'autres, au contraire, sont formés par l'association de deux radicaux, comme *Andropogon* (barbe d'homme), *Pycnocomon* (chevelure épaisse), *Prenanthos* (fleur penchée), *Oxytropis* (carène aiguë).

Il en est de même des épithètes spécifiques, les unes sont des mots simples, *Asperula odorata*, *Allium flavum*; les autres des mots composés, *Anarrhinon bellidifolium*, *Diploaxis tenuifolia*, etc.

Lorsque les mots composés dont on veut se servir ont déjà été en usage chez les anciens Grecs et Romains, on ne peut avoir aucune incertitude relativement à leur construction, puisqu'il suffit de les prendre tels qu'ils nous ont été transmis, en donnant toutefois une désinence convenable à ceux qui jouent le rôle d'épithète spécifique.

Mais quand il s'agit d'un mot nouveau à composer, on doit s'appliquer à joindre ensemble les radicaux conformément aux usages adoptés par les écrivains grecs et romains.

La première règle à observer dans deux langues, est de placer en premier lieu l'adjectif ou substantif attributif, et en second lieu le substantif principal ou l'adjectif qui fait fonction de substantif. C'est ainsi que pour exprimer les caractères de feuille courte, nombreuses fleurs, on a recours aux adjectifs composés *brevifolius* ou *brachyphyllus*, *multiflorus* ou *polyanthus*. De même pour indiquer que certaines espèces ont un petit style, une feuille étroite, un gros fruit, on emploie les adjectifs *microstylus*, *angustifolius* ou *stenophyllus*, *macrocarpus*. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'au féminin et au neutre, les désinences sont *a*, *um*. On remarquera que l'adjectif initial reste invariable, quel que soit le genre grammatical, c'est-à-dire qu'on ne dira pas *pollèrrhiza*, mais *polyrrhiza*; — *angus-*

tafolia, mais *angustifolia*. Dans les mots composés des adjectifs grecs *polys*, *hêdys*, *brachys*, *micros*, *macros*, *stenos*, *leptôs*, etc., on supprime l's final devant les substantifs commençant par une consonne.

Les grecs n'hésitaient pas à dire *Polyanthês*, *Minyanthês*, *Hêdyosmon* (nom d'une espèce de Menthe), *Euryalos*; mais, en général, ils s'abstenaient de joindre des adjectifs tels que *micros*, *macros*, *calos*, à un substantif commençant par une voyelle. Ainsi pour dire fleur jaune, fleur de Jupiter, ils ont maintenu séparés les mots *xanthon anthos*, *Dios anthos*. Comme nous avons adopté pour règle de souder l'un à l'autre les mots servant à la composition, tant des noms génériques que des épithètes spécifiques, nous sommes obligés par l'euphonie de dire *Xanthonanthos*, *Diosanthos*, ou par ellision *micranthus*, *leucacanthus*. L'ellision n'est pas possible dans *Diosanthos*, car *Dianthos* signifierait deux fleurs. D'autre part *Xanthanthos* (au lieu d'*Anthoxanthum* qui est mal construit), serait un peu dur, C'est probablement par le même motif que les Grecs n'ont pas dit *Boopleuron* (côte de Bœuf), *Boophthalmon* (œil de Bœuf), mais *Boupleuron*, *Bouphthalmon*, en se servant, par exception, de la forme du nominatif au lieu de celle du génitif.

Lorsque le premier mot qui joue le rôle d'attribut est un substantif grec, on emploie le génitif dont on remplace la désinence par la lettre *o*. C'est ainsi que les Grecs disaient : *Melissophyllon*, *Cynoglosson*, *Lithospermon*, *Leontopodion*, *Clinopodion*, *Ornithogalon*, *Hippomarathron*, *Hemerocallis*, etc., et non *Cynosglosson*, *Leontospodion*, *Clinêspodion*, *Ornithogalon*, *Hippoumarathron*, *Hemerascallis*, etc. (1).

Dans les mots latins composés, c'est la voyelle *i* qui sert de liaison, comme on peut le voir dans la liste suivante :

Multiflorus.	Magniloquus.	Levipipes.	Baccifer.
Multifidus.	Nemorivagus.	Celeripes.	Herbifer.
Latifolius.	Fluctivagus.	Plumipes.	Candelifer.
Parvicollis.	Montivagus.	Capripipes.	Cornifer.
Breviloquus.	Alticomus.	Penniger,	Armiger.
Grandiloquus.	Floricomus.	Barbiger.	Corniger.

(1) En conséquence, c'est une faute grossière d'écrire, comme je l'ai fait par distraction, *Thymouphyllum*, *Hyssopouphyllum* (Nom. bot. p. 68, 113, 129). Il faut lire *thymophyllum*, *hyssopophyllum*.

Cornifrons.	Terricola.	Fluticola.	Fratricida.
Unicolor.	Monticola.	Terrigena.	Matricida.
Silvicola.			

Domicilium et dominus	dérivés de domus.
Apiculum	— apex.
Curriculum	— currus.
Manipulus	— manus.
Geniculum	— genu.
Capricornus	— capra.

Il résulte de ce qui précède qu'on doit écrire :

Veronica <i>urticifolia</i> .	Epilobion <i>alsinifolium</i> .
— <i>hederifolia</i> .	Ægopodion <i>angelicifolium</i> .
Arabis <i>brassiciformis</i> .	Cistos <i>salvifolius</i> .
Hieracium <i>staticifolium</i> .	Centaurion <i>scabiosifolium</i> .
Phyteuma <i>betonicifolium</i> .	Senecio <i>erucifolius</i> .
— <i>scorzonerifolium</i> .	

On sait que la plupart des auteurs écrivent *urticaefolia*, *hederiaefolia*, *brassicaeformis*, *salviaefolius*, etc. Cependant, les rédacteurs du Bulletin de la Société botanique de France ont depuis longtemps adopté la correction ci-dessus indiquée; mais ils n'ont pas réussi à triompher de la routine, parce qu'ils n'ont pas eu la précaution d'ajouter à chaque volume du Bulletin un tableau des principales réformes qu'il convient de faire en matière de Nomenclature. Qu'ils se persuadent bien que la continuation des usages vicieux n'est pas le résultat d'une obstination de la part des botanistes, mais vient uniquement de l'absence d'un document à consulter. L'entêtement à ne pas vouloir observer les lois fondamentales du langage n'est ni présumable ni admissible; car les règles grammaticales ne se discutent pas: elles s'imposent d'elles-mêmes.

**L'adjectif s'accorde avec le substantif auquel
il se rapporte.**

L'énoncé qu'on vient de lire en tête de ce chapitre est une des règles fondamentales des grammaires grecque et latine : aussi n'aurais-je pas osé l'écrire si je parlais à des philologues étrangers aux sciences naturelles. Mais les botanistes, à qui ce discours s'adresse, me pardonneront aisément la liberté que j'ai prise, car ils savent qu'une partie de leur Nomenclature est une violation volontaire de la susdite règle. En effet, aucun de nous n'ignore que Linné avait employé à titre d'épithètes spécifiques, et sans les faire accorder grammaticalement avec le nom de genre, une multitude d'anciens noms autrefois considérés comme des substantifs. C'est ainsi que le réformateur de la Nomenclature a dit *Galium Crucjata*, *Hieracium Pilosella*, *Polygonum Bistorta*, *Sisymbrium Alliaria*, *Viburnum Lantana*, etc.

La violation des lois essentielles du langage m'ayant paru absolument inadmissible en principe, et d'ailleurs tout à fait inutile dans l'application, j'ai demandé que tous les noms de cette catégorie, y compris plusieurs substantifs dont on ne connaît pas la signification, les *Laburnum*, *Mezereum*, *Tazetta*, *Landra*, *Emerus*, *Napellus*, etc., soient transformés en adjectifs, comme il convient pour toute épithète destinée à qualifier, et s'accordent grammaticalement avec le nom de genre.

Quelques personnes m'ont objecté que l'emploi du substantif à la place de l'adjectif, loin d'être un défaut, est un ornement du langage fleuri. C'est la figure que les grammairiens appellent apposition.

Je réponds que si l'apposition est une qualité de style, on ne saurait trop la prodiguer, et alors je demande qu'on emploie,

A LA PLACE DE	LES APPPOSITIONS
<i>Lilium candidum</i>	Lys, <i>blancheur de l'innocence.</i>
<i>Agaricus deliciosus</i>	Agaric, <i>délices des gourmets.</i>
<i>Cyanus arvensis</i>	Bluet, <i>beauté des champs.</i>

Githago segetalis
Dianthus collinus
Viola odorata

Gith, *ornement des moissons.*
Œillet, *parure des coteaux.*
Violette, *parfum des bois.*

On dirait aussi : le Lierre, *ami fidèle de l'Ormeau* ; le Pavot *soulagement de la souffrance*, le Myosotis *souvenir des amants fidèles*. Je m'arrête... tout le vocabulaire du langage des fleurs y passerait.

Ah ! si M. Jourdain, le bourgeois gentilhomme de Molière, avait connu l'apposition, comme il se serait empressé d'étudier la botanique dont le langage se prête à l'emploi de cette gracieuse figure, lui qui fut si heureux le jour où son maître de philosophie lui apprit à distinguer la *prose* de la versification.

Je sais bien que les plaisanteries ne sont pas des raisons ; mais comment discuter sérieusement une doctrine qui assimile la Nomenclature botanique à un poème. C'est pourquoi, estimant que les figures de grammaire, l'apposition, l'hyperbate, la syllepse, l'énullage, aussi bien que les figures de rhétorique, la métaphore, la métonymie, la synecdoche, ne sont pas à leur place dans notre Nomenclature, je considère comme un solécisme intolérable toute infraction à la règle qui veut que l'épithète spécifique soit un adjectif s'accordant avec le substantif auquel il se rapporte.

Ce principe posé, je veux me borner présentement à établir qu'on ne saurait alléguer aucune raison valable pour repousser ma proposition.

En premier lieu, et puisque j'ai renvoyé à une autre époque le remplacement des épithètes insignifiantes, je crois pouvoir assurer que les changements de désinence proposés n'exigeront pas de la part des botanistes un grand effort de mémoire et n'apporteront pas un trouble notable à leurs habitudes. Quiconque a ouvert un ouvrage écrit en latin, s'accoutumera bien vite, et sans peine, à dire Galion *cruciatum*, Convolvulus *cantabricus*, au lieu de Galion *Cruciata*, Convolvulus *Cantabrica*. J'ose affirmer que lorsqu'on aura répété quelques fois Daphne *mezerea*, Coronilla *emera*, Cytisos *laburnus*, Aconiton *napellum*, on ne comprendra pas qu'on ait pu dire autrement. Pourquoi n'observerait-on pas une des lois fondamentales de la grammaire, quand il en coûte si peu. M. Prudhomme lui-même estimerait qu'un changement aussi minime ne saurait être assimilé

à ces révolutions épouvantables qui ébranlent la Société jusque dans ses fondements.

Mais, me dira-t-on, ces vieux noms, que vous voulez faire descendre au rôle subalterne d'adjectifs, sont des souvenirs historiques dignes de notre respect. N'est-il pas juste d'en conserver fidèlement la tradition ? Linné lui-même, l'immortel Linné, qui avait un si grand ascendant sur les naturalistes de son époque n'a pas osé les répudier ; et vous, herboriste obscur et inconnu, vous oseriez porter une main profane sur un langage qui est comme ces vieux édifices que les archéologues conservent pieusement, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher !

Assurément on ne saurait trouver d'expressions assez énergiques pour blâmer un architecte, qui chargé de restaurer un monument historique des anciens âges, une de ces admirables manifestations d'une des phases de l'art grec, oriental, mauresque ou gothique, s'aviserait, sous prétexte d'embellissement, d'en dénaturer le style.

Pareillement on aurait mille fois raison de protester contre un prétendu érudit qui voulant publier une nouvelle édition des œuvres de Joinville, de Marot ou de Rabelais, traduirait en langage moderne les archaïsmes de l'historien, du poète et du spirituel curé-médecin. Personne même n'a jamais osé corriger les fautes de langage éparses dans les Fables de la Fontaine et dans les Comédies de Molière.

Mais la Nomenclature botanique ne saurait être assimilée à un monument historique ni même à un ouvrage littéraire. C'est une liste de noms de plantes, liste qui certainement fait le plus grand honneur à Linné, si on la compare aux formules en usage avant lui, mais qu'il est impossible de considérer comme le dernier terme de la perfection. Nul n'admire plus que moi la *Philosophie botanique* de l'illustre réformateur, et j'ajoute que plusieurs des changements que j'ai proposés ne sont que l'application stricte des principes énoncés dans cet ouvrage. Conservons précieusement ce livre qui marque une des étapes importantes de la marche de notre science, mais n'allons pas, au nom de l'histoire, jusqu'à prétendre entraver les progrès du langage scientifique. Autre chose en effet est la Nomenclature dont nous nous servons tous les jours pour nommer les espèces végétales, autre chose est l'histoire de la Nomenclature en général. Vouloir que le nom de chaque plante soit un chapitre d'histoire,

c'est d'abord une confusion d'attributions, c'est ensuite une prétention irréalisable. Soit, par exemple, l'expression de Fleur de Coucou, *Lychnis Flos Cuculi*, ramassée par Linné dans le tas des locutions vulgaires à l'usage du peuple. Cette expression n'est qu'un épisode dans l'histoire du *Lychnis* en question ; elle ne nous apprend pas comment la même Silénée était appelée par les botanistes du moyen-âge, par les compatriotes de Pline, et par les anciens Grecs. Il est absolument impossible, au moyen de deux mots, de dérouler à nos yeux la série des noms imposés à notre *Lychnis*, depuis Homère et Hippocrate jusqu'à Lamarck qui l'a appelé *Lychnis laciniata*, *Lychnis* à pétales laciniés..... Enfin nous voilà en présence d'un nom acceptable et qui réalise, dans la mesure du possible, les conditions d'une bonne épithète spécifique, telles qu'elles ont été formulées par Linné lui même :

« L'épithète spécifique n'est valable que lorsqu'elle indique un des caractères par lesquels l'espèce qu'on veut nommer se distingue de ses congénères. »

Une fois en possession de l'expression propre et véritablement topique, retenons celle-ci sans aucun égard pour les considérations de priorité, et renvoyons toutes les autres dans le domaine de l'histoire. C'est affaire aux archéologues de la Botanique de réunir dans leur Musée des antiques, la *Fleur de Coucou*, la *Jambe de Coq*, la *Barbe de Jupiter*, la *Massue d'Hercule*, les *Cheveux*, le *Nombril*, la *Pantoufle*, le *Peigne* et le *Miroir de Vénus*, sans oublier de placer, en face du *Miroir* de la charmante déesse, ce *Bon Henri*, auquel on ne peut penser sans éprouver un doux attendrissement.

Donc, nomenclature et histoire sont deux choses complètement distinctes : l'une est faite pour nommer les plantes le mieux que possible ; l'autre pour tracer l'évolution chronologique du langage. Qu'on ne vienne donc plus nous parler du respect de la tradition et des droits de priorité ! Ne semble-t-il, en entendant ce mot solennel de *respect de la tradition* qu'il s'agit d'une religion révélée au prophète Linné : malheur et anathème à qui ose l'attaquer ! Ou, pour employer une autre comparaison, voudrait-on nous faire croire que la tradition est un héritage sacré et inaliénable que nous sommes tenus d'accepter et de transmettre ensuite intact à nos successeurs ?

Que signifie le droit de priorité que vous nous opposez sans

cesse ? Quoi ! parce qu'il a plu à un naturaliste de créer tel nom de plante, vous voudriez que, nous et nos successeurs, ne puissions en employer d'autre. Certes, la loi des brevets d'invention n'a pas des rigueurs pareilles. Elle accorde, il est vrai, à l'inventeur le monopole de la vente de son produit pendant une durée maximum qui est le plus souvent de quinze ans, passé laquelle la fabrication et la vente du produit tombent dans le domaine public ; mais jamais le législateur n'a eu la pensée absurde d'obliger les particuliers à se servir exclusivement de l'objet breveté.

Il est fort heureux que les rigides défenseurs de la tradition et du droit de priorité ne soient pas allés jusqu'à demander l'addition au code pénal d'un article en vertu duquel quiconque aurait poussé l'irrévérence et l'audace jusqu'à délaisser la tradition linnéenne ou le *nom princeps*, pourrait être condamné à l'amende et à des dommages et intérêts.

Ah ! je comprendrais qu'on vienne nous tenir le langage suivant : sans doute, chaque botaniste est libre de parler comme il veut, et il serait parfaitement inutile d'essayer de nous imposer des dogmes auxquels personne n'ajouterait foi, pas même ceux qui les prêneraient, ni, à plus forte raison, de nous menacer de prohibitions légales dépourvues de sanction.

Cependant il n'est pas nécessaire d'être bien clairvoyant pour apercevoir les conséquences de la liberté illimitée. Supposons, un instant, que plusieurs botanistes donnent chacun un nom différent à la même plante, la *Fleur de Coucou*, par exemple. Le premier soutiendra qu'elle doit être appelée *Flos Cuculi* Trag. ; le second, qui n'aime pas le coucou parce que celui-ci a l'habitude de pondre ses œufs dans le nid des autres oiseaux, et qui préfère les corneilles dont les mœurs sont plus honnêtes, recommandera l'expression de *Flos cornicis*, Fleur de Corneille, en usage en Belgique, parmi les gens du peuple ; le troisième proposera *Odontitis Pliniana* Clus. ; le quatrième *Armoraria pratensis* Lob. ; le cinquième *Armerius silvestris* Dodon ; le sixième *Caryophyllus pratensis* C. Bauh. ; le septième *Melandrium purpureum* ; le huitième *Coronaria paludosa* ; le neuvième *Agrostemma multifidum* ; le dixième *Lychnis laciniata* Lam.

Arrêtons-nous à ce nombre. — Il est clair que, par suite de l'abus de la liberté individuelle nos dix botanistes et leurs

adhérents seront dans la situation embarrassée des présomptueux constructeurs de l'antique Tour de Babel, c'est-à-dire qu'ils ne s'entendront plus ; et comme une pareille confusion est intolérable dans une société humaine quelconque, et surtout dans une association de botanistes, lesquels, comme on sait, sont très communicatifs, ils ne tarderont pas à se réunir un jour dans le but d'adopter un langage commun. S'ils sont bien avisés, ils conviendront de dénommer la susdite Silénée *Lychnis laciniata*. Celui d'entre eux qui tenait pour l'expression de *Flos Cuculi*, prétendant que c'est le nom *princeps* créé par Jér. Tragus et adopté par le grand Linné, manifestera d'abord son indignation contre ses confrères qui n'ont aucun respect des droits de priorité et de la tradition ; mais on lui répondra que, à ce compte, l'*Odontitis* de Pline est bien plus vieux encore, et que ni les coucous ni les corneilles n'ont rien de commun avec le *Lychnis* à pétales laciniés (1). Enfin, comme il était convenu que l'avis de la majorité ferait loi, il a dû se rendre, et en échange de l'aliénation d'une insignifiante portion de sa liberté personnelle, il a gagné l'inappréciable avantage de se faire comprendre et de comprendre les autres.

A celui qui me parlerait ainsi, je répondrais : nous aussi, nous sommes bien près de nous entendre. Oui assurément, dans chaque branche des sciences, il est nécessaire d'arriver à l'unité du langage ; aussi n'est-ce qu'avec une extrême prudence et une sage lenteur qu'il faut procéder à l'amélioration des formules en usage. C'est précisément par ce motif que je me suis borné, malgré le vif désir que j'avais d'aller plus loin, à demander la correction des fautes grammaticales les plus grossières, comme le défaut d'accord de l'épithète spécifique avec le nom de genre, les pléonasmes, les noms hybrides gréco-latins, les mots mal orthographiés. J'ai proposé ensuite d'uniformiser la

(1) Le nom de *Flos cuculi* a, en outre, l'inconvénient d'être banal, c'est-à-dire d'avoir été donné à plusieurs autres plantes. Dodonaeus l'avait appliqué à la Cardamine des prés. On sait que le peuple donne aussi aux deux Primevères (*grandiflora* et *officinalis*), si communes, au premier printemps, dans les prés et dans les bois, le nom de Fleur de coucou, ou par une corruption malsonnante, Fleur de cocu. Au lieu de ces expressions de mauvais goût, pourquoi le peuple n'accepterait-il pas le nom si gracieux de Primevère (première fleur du printemps), qui a fourni à un auteur italien l'idée d'établir un rapprochement poétique entre la Primevère et la jeunesse :

O Primavera ! gioventù dell'anno.
O Gioventù ! primavera della vita.

Nomenclature en soudant les noms composés de deux mots distincts, en restituant aux noms de genre d'origine hellénique la désinence qui leur est propre, en latinisant les terminaisons grecques des épithètes spécifiques.

J'ai ajouté que je renvoyais à une autre époque le remplacement des nombreuses épithètes tirées d'un nom d'homme, des expressions empruntées aux langues barbares, des locutions banales, de même que de celles qui font allusion à l'origine géographique, aux propriétés médicinales et industrielles.

Je le demande, est-ce bouleverser de fond en comble la Nomenclature que de proposer :

Orchis maculatus	au lieu de	O. maculata.
Polygala comosum	—	P. comosa.
Stachys alpinus	—	S. alpina.
Aceras hircinum	—	A. hircina.
Sagitta aquatica	—	Sagittaria sagittifolia.
Solanum dulcamarum	—	S. Dulcamara.
Solidago virgata	—	S. Virga aurea.
Asperula galioides	—	A. galioides.

Quel est le botaniste qui, en lisant les noms placés dans la partie gauche de ce tableau, ne reconnaîtra immédiatement les espèces que j'ai voulu désigner, sans qu'il soit nécessaire de lui présenter leurs noms sous la forme ancienne et vicieuse? Vraiment j'ai presque honte de dire tant de paroles et de noircir tant de papier, alors que l'imprimerie est si chère, pour arriver à convaincre les botanistes que *Polygonon bistortum* est préférable à *Polygonum Bistorta*.

Oui, me dira-t-on, vos critiques sont justes, vos propositions raisonnables, mais vous ne réussirez pas à triompher de la routine; de plus forts que vous ont été vaincus dans la lutte entreprise témérairement contre cet adversaire insaisissable, incoercible et qui ne se lasse point, parce que sa force est l'inertie. Les auteurs de Flores seraient contrariés d'avoir à refaire la table des matières de leurs ouvrages. — Les professeurs qui, du haut de leur chaire, prononcent depuis longtemps certains noms dans la forme accoutumée ne voudront pas faire l'apprentissage d'une glossologie inventée par un naturaliste sans crédit et sans autorité. — Les collectionneurs d'herbes se révolteront à la pensée d'être dans l'obligation d'écrire dorénavant quelques-

unes des étiquettes de leurs collections d'après une nouvelle formule. — Enfin les savants qui, en 1867, ont édicté les Lois de la Nomenclature, ne consentiront jamais à revenir sur leurs décisions.

S'il est permis, comme disait Virgile, de comparer les petites choses aux grandes, on peut soutenir qu'il est plus facile de percer les isthmes de Suez et de Panama que d'obtenir du public le changement d'une locution incorrecte et, à plus forte raison, de plusieurs séries d'expressions fautives. Les novateurs, eussent-ils cent fois raison, sont des importuns qui viennent désagréablement secouer le doux oreiller de l'accoutumance sur lequel nous nous plaisons à sommeiller. Montaigne le savait bien, lui qui disait, après Cicéron, que « l'accoutumance est une seconde nature et non moins forte. »

Pourquoi prendre tant de peine si vous devez échouer devant l'hostilité ou l'indifférence générales. Vous avez remué des centaines de mots que vous avez suivis depuis les temps les plus reculés de la science grecque jusqu'à nos jours. C'est là un labeur considérable qui fait le plus grand honneur à votre patience ; mais, croyez-moi, vous auriez fait un meilleur emploi de votre temps et de votre activité en travaillant au progrès véritable de la science. Nous ne serons pas plus avancés, quand nous dirons : *Lythron hyssopophyllum*, au lieu de *Lythrum Hyssopifolia*. Assez de noms, trop de noms ; des faits, des faits ! La plus petite découverte en physiologie, une observation nouvelle sur une espèce végétale quelconque feraient bien mieux notre affaire.

De toute cette phraséologie je ne veux retenir que le conseil qui m'est donné de ne pas perdre mon temps à discuter des questions oiseuses ; aussi je ne m'arrêterai pas à combattre une doctrine qui peut se traduire ainsi : il est tout-à-fait indifférent de parler correctement ou non. — Les savants qui ne sont pas de cet avis me sauront gré d'avoir posé nettement le problème de la Nomenclature botanique et, si je ne l'ai pas complètement résolu, d'avoir au moins amassé des matériaux pour sa solution. Que d'autres fassent progresser la science ; je n'ai ni le pouvoir ni encore moins la volonté d'y mettre obstacle. Chacun fait ce qu'il veut et ce qu'il sait faire.

Je ne traiterai pas aussi dédaigneusement l'objection tirée de la résistance opposée par la routine. Hélas ! je le sais, ce se-

rait une folle présomption que de songer à remplacer à bref délai des usages depuis longtemps adoptés. De toutes les choses humaines, le langage est peut-être celle qui est la moins sujette aux brusques révolutions. Cependant, quoique lente, son évolution est un fait historique indéniable. Certes, depuis Hippocrate et Théophraste, les formules botaniques ont singulièrement varié.

Si nous prenons la peine d'étudier de près le phénomène de la transformation du langage scientifique, nous constatons que celle-ci n'est pas le résultat d'un accord préalable entre les intéressés. Lorsque les peuples veulent changer leurs institutions civiles et politiques, ils nomment des représentants à qui ils donnent mission d'élaborer et de promulguer des lois. — En matière de langage scientifique, il en est tout autrement. De temps en temps apparaît un homme éminent qui modifie les formules usitées, et la foule l'imite docilement. Sans remonter trop haut dans l'histoire, c'est Cæsalpin, Tragus, Fuchs, Lobel, puis C. Bauhin, ensuite Tournefort et Linné qui, comme des chefs d'orchestre, donnent le ton à leurs contemporains. — Dans le siècle actuel, n'a-t-on pas vu les botanistes, pareils à une troupe bien disciplinée, emboîter le pas après Lamarck et de Candolle, puis après Koch, et enfin à la suite de Grenier et de Godron ? Les spécialistes qui se livrent à l'étude des Lichens, des Champignons, des Algues et des Mousses n'ont-ils pas aussi suivi les traces des Acharius, Fries, Persoon, Agardh, Ehrenberg, Kutzing, Hedwig, Bridel, Bruch et Schimper, etc.

Je vais supposer pour un instant que, après avoir conquis un légitime ascendant sur leurs contemporains, Grenier et Godron aient imaginé le plan de réforme que j'ai proposé et l'aient appliqué dans une seconde édition de la Flore de France. Que serait-il arrivé ? — Quelques *laudatores temporis acti* auraient maugréé et protesté ; mais la grande majorité des botanistes, toujours docile, aurait suivi les maîtres en qui elle avait confiance ; et actuellement la plupart d'entre eux n'emploieraient pas d'autre langage.

Est-il possible de faire que cette supposition devienne une réalité ? — Oui assurément. — Il suffit pour cela que quelques-uns des botanistes qui préparent des statistiques départementales, provinciales, régionales des diverses contrées de l'Europe, appliquent dans leurs ouvrages les nouvelles formules ; il suffit

que quelques Sociétés d'histoire naturelle décident qu'il en sera fait usage dans leurs publications, et bientôt le mouvement se propagera de proche en proche et se généralisera.

Si, par exemple, le Comité de rédaction de la Société botanique de France, joignait à chaque volume du Bulletin une liste des noms réformés, et invitait tous les auteurs des Mémoires à écrire les noms des espèces végétales conformément au modèle qui leur est adressé ; si cet exemple était suivi par quelques autres Sociétés d'histoire naturelle en Europe, peut-on douter que la réforme ne passe promptement à l'état de fait accompli ?

Ah ! dira-t-on, voilà bien les inventeurs ! Convaincus de l'excellence de leurs conceptions, ils ne soupçonnent pas qu'il soit possible de ne pas les trouver parfaites, et ils ne mettent point en doute qu'on ne doive s'empressez de les accepter. Ils sont tous taillés sur le modèle de ce bon abbé de Saint-Pierre qui, dans le but très philanthropique de faire cesser les guerres entre les hommes, avait imaginé un projet de paix perpétuelle, basé sur l'arbitrage des conflits par un tribunal. Il avait adressé ce projet aux monarques de l'Europe, persuadé que tous l'adopteraient avec enthousiasme. On sait ce qui arriva. — Les faibles trouvèrent que ce plan partait d'un bon cœur et méritait examen ; les forts, la main posée sur leur épée, en rirent sous cape.

Sans doute, si quelques botanistes influents, si plusieurs Sociétés d'histoire naturelle prenaient à tâche de propager le langage que vous proposez, le succès serait assuré dans un temps plus ou moins long suivant le zèle qu'on y mettrait. Mais, croyez-le bien, personne ne vous suivra. L'amour-propre des uns, les préjugés des autres, et enfin la répugnance invincible de tous à un changement d'habitudes, sont des obstacles que vous ne renverserez pas.

Je ne veux certes pas recommencer la démonstration que j'ai déjà faite des vices de la Nomenclature botanique et des moyens de les corriger. En ce qui concerne la résistance opposée par l'amour-propre, je répondrai qu'il me paraît inadmissible que tous, sans exception, professeurs, auteurs de Flore et de traités quelconques de botanique, persistent longtemps dans une erreur qui leur a été dénoncée d'une manière aussi évidente. Une pareille obstination ne se conçoit pas dans le domaine scientifique où, tôt ou tard, la vérité reprend ses droits. De tous les botanistes, ceux qui auraient le plus grand sacrifice d'amour-propre

à faire pour accepter la réforme, sont certainement les membres du Congrès qui, en 1867, ont pris une part active à l'établissement des *Lois* de la Nomenclature. M'adressant à eux, je leur dirai : lorsque vous vous êtes réunis pour faire le code de la Nomenclature, personne n'est venu, comme je le fais actuellement, dérouler à vos yeux le tableau des vices du langage botanique; personne ne vous a présenté un projet quelconque de réforme; de sorte que, mal renseignés, vous vous êtes crus obligés de déduire les lois des faits accomplis, au lieu de soumettre ceux-ci à des lois rationnellement préétablies. Actuellement la question se présente à vous d'une manière toute différente : le procès de la Nomenclature botanique est instruit, et vous pouvez aujourd'hui porter un jugement en parfaite connaissance de cause.

S'il est une catégorie d'hommes chez lesquels l'esprit de corps et l'amour-propre individuel sont portés à un haut degré, c'est assurément celle des magistrats de l'ordre judiciaire. Voyez cependant comment il leur arrive tous les jours de subordonner ces sentiments égoïstes à l'amour de la vérité et de la justice. Fréquemment les cours d'appel réforment les jugements rendus par les tribunaux de première instance, non-seulement s'il leur paraît qu'il y a eu fausse application de la loi, mais encore, et c'est là surtout ce que je veux faire ressortir, si des faits inconnus des premiers juges sont venus jeter un nouveau jour sur l'affaire soumise à leur appréciation. — Bien plus, par un artifice de procédure, la même cause est souvent représentée sous une autre forme devant les mêmes juges; et ceux-ci « rétractent » leur premier jugement, si des pièces nouvellement produites donnent à la cause une physionomie qu'ils n'avaient pu apercevoir la première fois.

Pourquoi donc, dans une querelle de mots, seriez-vous plus obstinés que ne le sont les magistrats en des questions bien autrement graves pour leur amour-propre, et qui touchent à ce que les citoyens ont de particulièrement cher, je veux dire à leurs intérêts matériels?

Au surplus, nous vivons à une époque de libre examen où il n'est plus possible à qui que ce soit, d'imposer ses opinions à la foule de plus en plus nombreuse des hommes qui étudient et qui pensent. Le coupable dont j'ai dénoncé les méfaits est maintenant connu de tout le monde, et c'est en vain qu'on essaierait

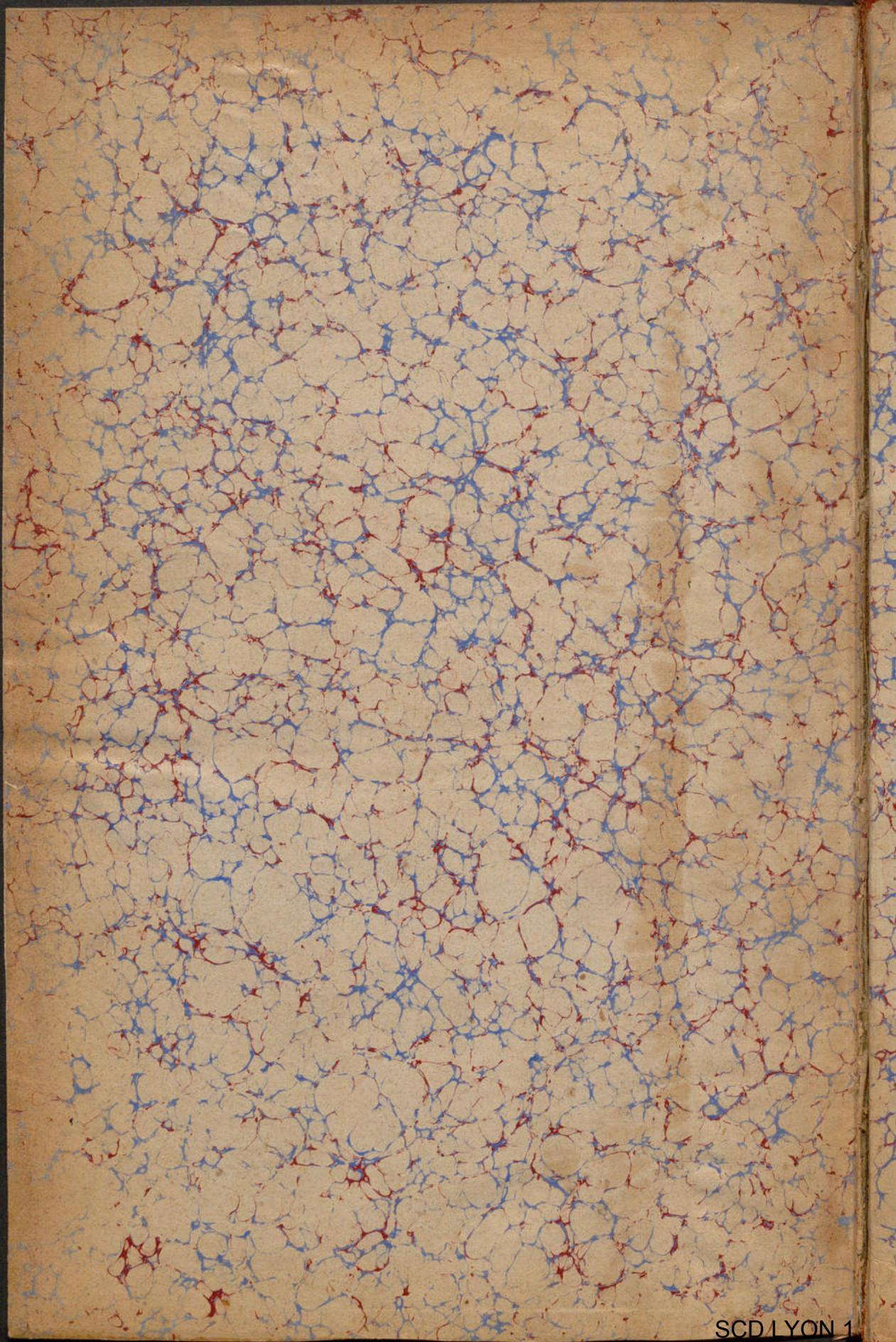
de l'excuser, en invoquant, en faveur de son grand âge, des circonstances atténuantes.

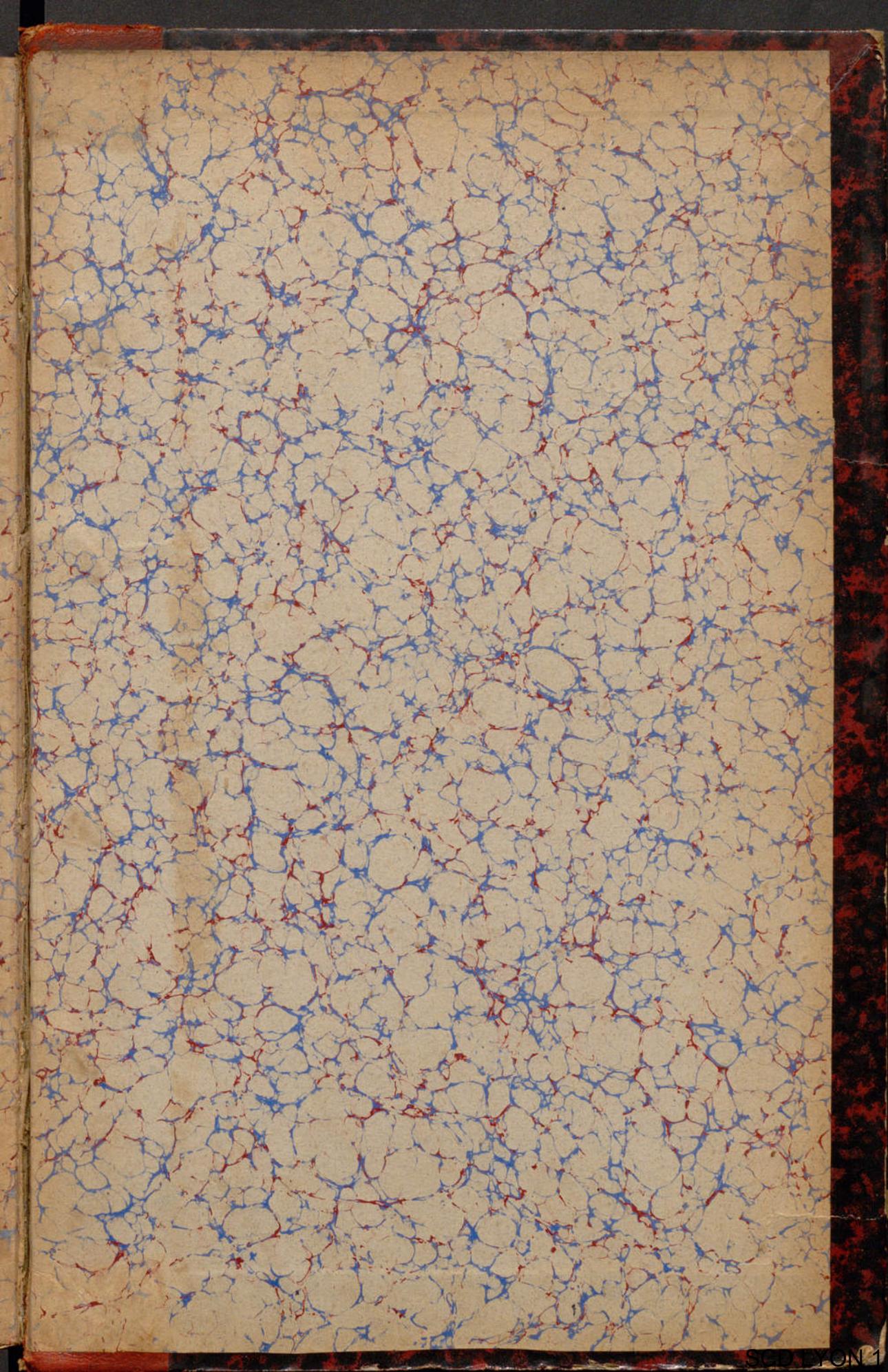
Mais qu'est-il besoin, parlant à des hommes éclairés et de bonne foi, d'employer de pareils arguments? Ils ont l'esprit trop élevé et la conscience trop honnête pour persister volontairement dans une erreur, qui du reste a été celle de tous leurs contemporains et de tous leurs devanciers. Mieux renseignés aujourd'hui, ils s'empresseront de la renier et de la combattre. D'ailleurs, puisque par leurs travaux ils ont tant contribué à étendre le cercle de nos connaissances, ils ne sauraient contester que le langage ne doive se perfectionner à mesure que la science elle-même progresse.

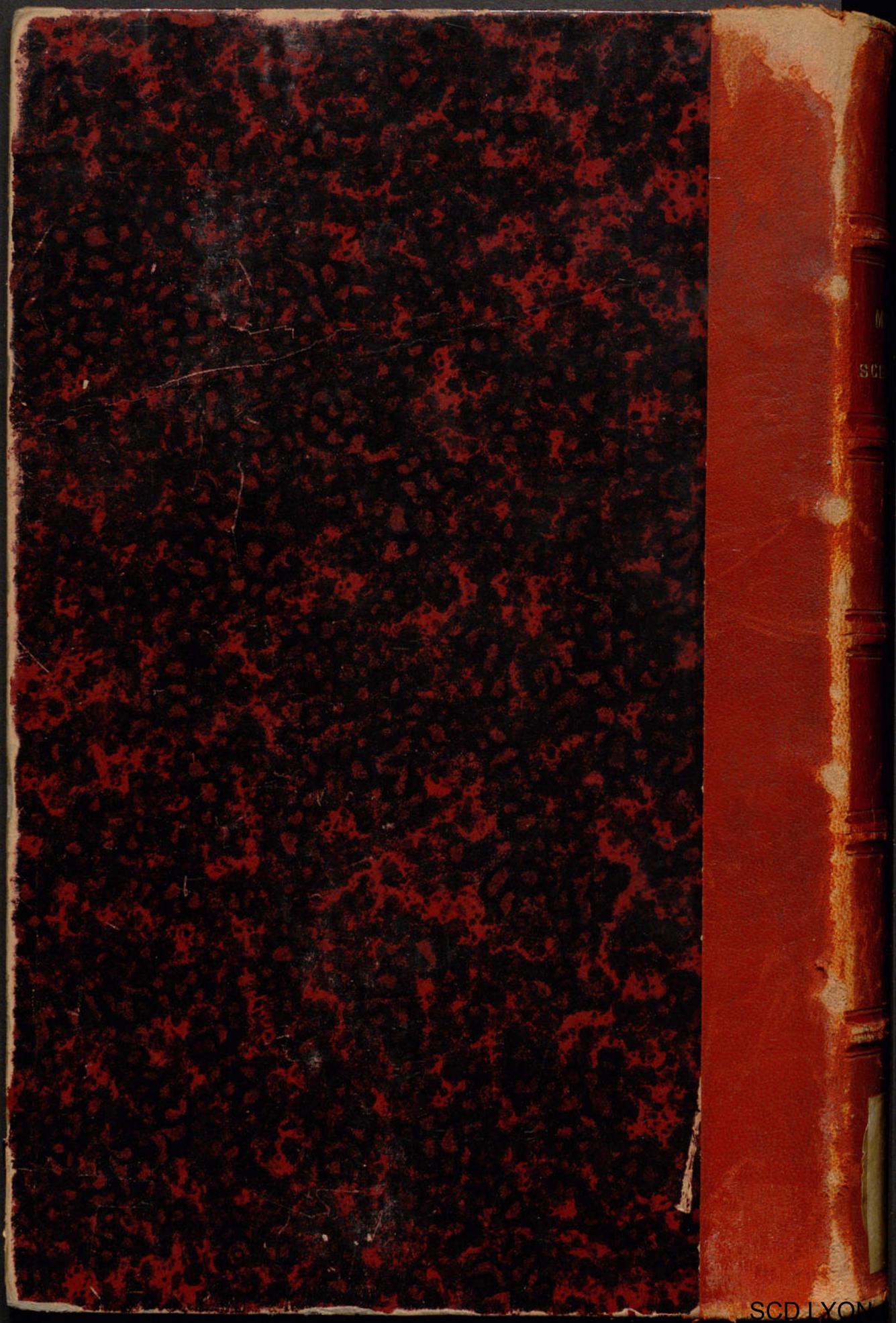
« Medice, cura te ipsum. »

Dans un ouvrage qui a pour objet le redressement des vices du langage botanique, il n'est pas permis, moins qu'en aucun autre, de laisser subsister des fautes typographiques. C'est pourquoi, afin de réparer mes négligences, autant qu'il est possible, je présente ici une liste d'*errata* à corriger dans mon précédent travail.

PAGES	AU LIEU DE	LISEZ
12	Anemonê	<i>Anemônê.</i>
	Lotos	<i>Lôtos.</i>
14	Malacê	<i>Malachê.</i>
54	Helodes palustre	<i>Helodes glandulosum.</i>
64	melaenaleucê	<i>melanoleucê.</i>
	Psammites littoralis	<i>Psammites littorale.</i>
68	thymouphyllum	<i>thymophyllum.</i>
	hyssopouphyllum	<i>hyssopophyllum.</i>
113 et 129	id.	même correction.
70	alectorocephale	<i>alectorocephala.</i>
87	Rhamnus Zizyphus	<i>Rhamnus Lotus.</i>
100	Æthionema	<i>Ætheonema.</i>
104	Ætheorhiza et suivants	<i>Ætheorrhiza</i> , tous ces mots ont deux rr.
119	angelicaefolium	<i>angelicifolium.</i>
121	Caucalis daucoideus	<i>C. daucoidea.</i>
122	Chaerophyllum scabiosaeforme	<i>Chaerephyllum.</i> <i>scabiosifolium.</i>
125	Chironia	<i>Chironion.</i>
	E. serrum	<i>E. serratum.</i>
126	G. scorpionia	<i>G. scorpia.</i>
	G. nigellaeformis	<i>G. nigelliformis.</i>
130	Nicotiana	<i>Nicotia.</i>
	N. alopecuroides	<i>N. alopecuroidea.</i>
132	P. linariaefolium	<i>P. linarifolium.</i>
	fragariaefolia	<i>fragarifolia.</i>
133	therminthos	<i>terminthos.</i>
	R. chaerophyllus	<i>R. chaerephyllus.</i>
135	megalonychium	<i>megalonychum.</i>
136	T. micromerion	<i>T. micromerium.</i>
144	Alopecurus	<i>Alopecuros.</i>
	Gagea	<i>Gagia.</i>







SCD LYON